



REPUBLIQUE DU BENIN



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET
DE GESTION**

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de :

LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE ECONOMIQUE

Option : Economie

Spécialité : Economie Appliquée

**LES DETERMINANTS D'ACCES AUX MICROCREDITS DANS LES IMF
AU BENIN : CAS DE LA CLCAM D'ABOMEY-CALAVI**

Réalisé par :

DIDOLANVI A. Francis

&

DIDOLANVI Z. Daniel

Sous la Direction de :

Tuteur de Stage

Mr. Franck FRAMGBA

Chef agence CLCAM/Calavi

Directeur de Mémoire

Dr. Yves Yao SOGLO

Maître Assistant à la FASEG

Année Académique : 2015-2016

AVERTISSEMENT

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi n'entend donner aucune approbation, ni improbations aux opinions émises dans le présent mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

DEDICACE 1

A ma mère **Céline AGBOTOEDO**

A mon père **Jean-Marie DIDOLANVI**

DIDOLANVI A. Francis

DEDICACE 2

A ma mère chérie **Céline AGBOTOEDO**

A mon père **Jean-Marie DIDOLANVI**

DIDOLANVI Z. Daniel

REMERCIEMENTS

L'accomplissement de ce travail n'aurait été effectif sans le soutien et l'appui de certaines personnes. Il est donc un devoir pour nous de leur témoigner nos sincères remerciements.

Il s'agit de :

Doyen de la FASEG, Vice doyen, le corps enseignant.

Dr. Yves Yao SOGLO pour avoir accepté de superviser ce travail, malgré ses multiples occupations, de nous avoir fait bénéficier de ses compétences et ses qualités humaines.

Tous les enseignants de la FASEG qui ont contribué à notre formation.

Mr. Paulin C. YELLO, directeur de la caisse de la CLCAM d'Abomey-Calavi

Mr. Franck C.C. FRAMGBA chef agence de la CLCAM d'Abomey-Calavi et tout le personnel pour tous les conseils, orientations et renseignements.

Aux autorités de la FECECAM et tout le personnel.

Tous nos frères et sœurs pour leurs soutiens. Que ce travail constitue pour vous une source de satisfaction.

Notre beau-frère Isidore K. DJIVOESSOU qui a été pour nous comme un père adoptif, que cette œuvre soit la satisfaction de toute votre contribution.

Tous nos amis et camarades pour leurs diverses contributions en particulier Festece AIDEGO et Rolande ALLAGBE.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL, ASPECT THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	3
SECTION 1 : Cadre institutionnel de l'étude	3
SECTION 2 : Aspect théorique et méthodologie de l'étude.....	9
CHAPITRE 2 : PRESENTATION ET DISCUSION DES RESULTATS DE L'ETUDE.....	27
SECTION 1 : LA PRESENTATION DES RESULTATS	27
SECTION 2 : La discussion des résultats, vérification et validation des hypothèses.....	33
B. RECOMMANDATIONS	41
CONCLUSION.....	42

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Définition, mesure et signe attendus des différentes variables du modèle d'accès au microcrédit.....	26
Tableau 2 : L'effectif des personnes ayant demandés de crédit une fois au moins	27
Tableau 3 : L'effectivité selon approche genre aux microcrédits	28
Tableau 4: la taille du ménage et l'âge moyens des demandeurs de microcrédit	29
Tableau 5: L'effet de garantie sur l'accès au microcrédit	29
Tableau 6: la proportion des personnes ayant accès au microcrédit par secteur d'activité.....	30
Tableau 7 : l'impact de la proximité.....	31
Tableau 8: L'effet de la situation matrimoniale	32
Tableau 9: le montant demandé et la capacité de remboursement des demandeurs	32
Tableau 10 : Statistique descriptive des variables explicatives.....	33
Tableau 11 : Estimation logit des déterminants d'accès au microcrédit	36
Tableau 12 : L'estimation de l'effet marginale (dy/dx) des variables explicatives sur la probabilité d'accès aux microcrédits.....	39

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: l'accessibilité des demandeurs aux microcrédits.....	28
Graphique 2 : Présentation des secteurs d'activité occupé par des demandeurs de crédits.....	30

LISTE DES SIGLES ET ACRONYME

AG	: Assemblée Générale ;
APE	: Agent Permanant de l'Etat ;
BAD	: Banque Africaine Développement ;
CA	: Conseil d'Administration ;
CAEP	: Crédit Agricole à l'Elevage et à la Pêche ;
CC	: Comité de Crédit ;
CEE	: Crédit Epargne Education ;
CLCAM	: Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel ;
CNCA	: Caisse Nationale de Crédit Agricole ;
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et Crédit ;
CS	: Conseil de Surveillance ;
DTR	: Délégation Technique Régionale ;
FECECAM	: Faitière des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel ;
FSA	: Faculté des Sciences Agronomiques ;
IMF	: Institution de Micro Finance ;
IMT	: Instant Money Transfert ;
MAEP	: Ministère de l'Agriculture d'Elevage et de la Pêche ;
PARMEC	: Programme d'Appui à la Réglementation des Mutuelles d'Epargne et Crédit ;
PME	: Petite et Moyenne Entreprise ;
PNUD	: Programme des Nations Unis pour le Développement ;

LES DETERMINANTS D'ACCES AUX MICROCREDITS DANS LES IMF AU BENIN :
CAS DE LA CLCAM D'ABOMEY-CALAVI

SFD : Système Financier Décentralisé ;

STF : Secrétaire Technique de la Faitière ;

UAC : Université d'Abomey-Calavi ;

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africain.

Résumé

Dans le but d'atteindre l'objectif général de notre étude qui est d'analyser les facteurs qui déterminent l'accès des demandeurs de microcrédits dans les IMF au Bénin : Cas de la CLCAM d'Abomey-Calavi, les données ont été collectées sur une période allant de 2014 à 2015. La statistique descriptive et le modèle binaire logistique ont été utilisés comme outil d'analyse pour l'estimation des paramètres. Les résultats de la recherche ont révélé que sur les 150 demandeurs de microcrédit seul 26 demandeurs soient environ 17,33% ne sont pas servi et qu'environ 79,84% des clients appartenant au secteur tertiaire, disposant de garantie et ayant l'âge requis ont accès au microcrédit. Ce secteur est perçu comme moins risqué et constitue l'actif le plus rentable des banques. De plus, les analyses ont montré que le montant accordé ne couvre pas parfois l'attente des demandeurs de crédit. Ce qui relève un problème de rationnement. La conséquence de ce rationnement est la réduction des coûts de leurs activités. Ce qui engendra plus tard un problème de non remboursement. Par ailleurs, les analyses ont également prouvé que la taille du ménage, la distance et la capacité de remboursement constituent une contrainte majeure qui limite l'accès des demandeurs. Ainsi, pour améliorer la qualité d'accès au microcrédit il faut que la CLCAM se dote d'un système d'interconnexion afin de faciliter l'accès et la sécurité des transactions. Adopter un système de politique entrepreneuriale accompagner de suivi afin d'aspirer ceux du secteur primaire et secondaire à avoir plus accès au service financier.

Mots clés : Déterminants, Microcrédit, CLCAM, IMF

Abstract

With an aim of achieving the general goal of our study which is to analyze the determinants of access to the microcredits in the IMF to Benin, the data were collected on over one period from 2014 to 2015. For this fact, we used the descriptive statistics and the binary logistic model as tool for analysis. The results of research revealed that on the 150 applicants of microcredit only 26 applicants are approximately 17,33% are not was useful. The analysis of the results as showed as approximately 79,84% of the purchasers belonging to the tertiary sector, having guarantee and having the necessary age access to the microcredit has. This sector is perceived like less risky and constitutes the most profitable credit of the banks. Moreover, the analyses showed that the granted amount does not cover sometimes waiting of the applicants of credit. What raises a problem of rationing. The consequence of this rationing is the reduction of the costs of their activities. What generated later a problem of non-refunding. In addition, the analyses also proved that the size of the household, the distance and the capacity from refunding constitute a major constraint which limits the access of the applicants. What raises the reduction of the rate of the applicants noted in 2014-2015. Thus, to improve quality of access to the microcredit it is necessary that the CLCAM obtains a system of interconnection in order to facilitate the access and the safety of the transactions. To adopt a system of policy entrepreneurial to accompany by follow-up in order to aspire those of the primary sector and secondary to have more access to the financial service.

Key words: DETERMINANTS, MICROCREDIT, CLCAM, IMF

INTRODUCTION

L'histoire de microcrédit remonte aux années 1970 avec la création en 1977 des Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) gérés par la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) dont l'objectif était d'offrir des services d'épargne et crédit aussi bien qu'aux agriculteurs, aux fonctionnaires et aux entrepreneurs. L'émergence des organisations de micro-finance telle qu'elle est aujourd'hui est un phénomène plus récent, datant du début des années de 1990 sous l'impulsion de deux événements majeurs. Tout d'abord, au milieu des années 1980, les pays de l'UEMOA, dont le Bénin, ont été confronté à une grave crise économique et sociale. Il s'agit de CNCA en 1987, de la banque pour développement en 1989 et des Banques commerciales (Sossa, 2011). Le Bénin a connu la faillite de son système bancaire, puis la fermeture de toutes les banques d'Etat (Adechoubou, 1996). Cette situation a engendré l'absence de source de financement pour l'ensemble des secteurs essentiels de l'économie tels que l'agriculture, l'artisanat et les Petites et Moyennes Entreprises (PME).

La croyance à cette thèse a amené les gouvernants, au début des années 1990, à non seulement entreprendre une série de réformes visant à créer des cadres réglementaires et prudentiels stricts en vue de favoriser l'émergence d'un secteur financier privé et compétitif (Joseph, 2000), mais aussi à se retirer des secteurs productifs de l'économie.

Ces réflexions sont nées dans le but de la libéralisation économique afin d'aider les personnes autrefois marginalisées du système bancaire classique. En effet, l'accès des populations pauvres à des services financiers, en vue de promouvoir des activités génératrices de revenus, légitime l'expansion de la microfinance au Bénin (Sossa, 2011). Ce qui a favorisé l'émergence de plusieurs institutions en particulier celle de la CLCAM, dont les vocations sont relativement adaptées aux besoins du monde rural et aux autres couches de la population (Amadani, 2006). C'est ainsi que, la CLCAM-Calavi s'est engagée dans les services financiers et non financiers pour l'octroi de microcrédit au plus pauvre et à l'incitation de la population rurale à épargner. Malgré ces efforts, il reste encore beaucoup à faire pour l'atteinte des objectifs fixés par la CLCAM. Néanmoins on note que les objectifs d'octroi de Microcrédit à court terme ont diminué de 10% en 2014-2015, accompagné des problèmes d'impayés. Or, selon (Koloma, 2016) normalement une plus longue participation aux programmes de micro-finance, en bénéficiant du crédit et/ou de l'épargne, se traduit par un impact plus important en termes d'amélioration des conditions de vie des différents

bénéficiaires mais l'accès progressif aux services micro-financiers se traduit inexorablement par la baisse des revenus des bénéficiaires et par la dégradation de leur bien-être économique. C'est dans cette logique qu'on se pose la question de savoir si l'objectif principal d'octroi de microcrédits par des institutions de micro-finance ne sont-ils pas orientés au profit de leurs rentabilités.

La présente étude qui a pour thème « Les déterminants d'accès aux microcrédits dans les IMF au Bénin : Cas de la CLCAM d'Abomey-Calavi » vise à appréhender les facteurs qui déterminent l'accès des demandeurs de microcrédits

Nous étudions ce thème en deux chapitres structuré : Le premier chapitre présente le cadre institutionnel, l'aspect théorique de la recherche et la méthodologie de l'étude. Le second chapitre expose, la présentation des résultats et discussions.

CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL, ASPECT THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

SECTION 1 : Cadre institutionnel de l'étude

Le renforcement et l'émergence d'une structure dépendent toujours de son fonctionnement et de sa gérance qu'aussi bien que par son organisation interne qu'externe. Avant toute étude dans une structure comme celle de la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) d'Abomey-Calavi qui représente la structure d'accueil de notre stage, il est important de connaître son histoire, son organigramme, son fonctionnement afin de pouvoir faire ressortir les forces, faiblesses, menaces et opportunité de ladite structure.

Paragraphe1 : choix et historique CLCAM d'Abomey-Calavi

A. Choix de la structure

Nous avons choisi la Caisse Local de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) d'Abomey-Calavi comme structure d'accueil pour notre stage de fin de formation de licence professionnelle à cause de notre domaine de spécialisation et de notre choix professionnelle pour la commodité du travail.

B. Historique

La Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) est une entité de la FECECAM. Le réseau FECECAM-Bénin est une institution mutualiste et regroupant des coopératives d'épargne et de crédit à trois niveaux régit par la loi N°97-027 du 08 Aout 1997 portant appui à la réglementation des mutuelles d'épargne et de crédits. Elle est une structure faitière au niveau national. Elle définit la politique générale du réseau, coordonne, appuie et contrôle les activités des CLCAM. Les CLCAM collectent l'épargne et octroient des crédits à la base. Elles sont caractérisées par le principe d'union, de solidarité et d'entraide mutuelle. Elles sont installées dans les chefs lieux d'arrondissement. Face au manque cruel d'institutions pouvant financer la micro-entreprise dans la zone, une Assemblée Générale (AG) constitutive a eu lieu en 1977. Il résulte de cette AG la création de la CLCAM d'Abomey-Calavi qui a ainsi démarré ses activités en 1978. Après une présentation de la zone de recherche, nous analyserons les activités et les ressources de fonctionnement de la CLCAM d'Abomey-Calavi.

1. ZONE DE RECHERCHE

Ce paragraphe nous orientera sur la situation géographique, l'organisation et la situation économique de la ville d'Abomey-Calavi.

a. Situation géographique :

Les recherches ont eu pour cadre la ville d'Abomey-Calavi. La commune d'Abomey-Calavi est située dans le département d'Atlantique. Elle est limitée nord par la commune de Zè, au sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par les communes de Cotonou et de Sô-Ava et à l'Ouest par les communes de Ouidah et de Tori-Bossito. Le territoire de la commune s'étend sur une superficie de 650Km². La population est estimée à 307745 habitants. Cette population est composée des ethnies : Fon (83,6%), Bariba (0,3%), Adja (9,5%), Dendi (0,2%), Yom Lokpa (0,2%), peuhl (0,1%), Otamari (0,2%), Yoruba (4,03%) et autres (1,5%). Source : Mairie d'Abomey-Calavi.

b. Organisation :

Avec l'avènement de la décentralisation, La ville d'Abomey-Calavi est devenue autonome avec à sa tête un conseil municipal dirigé par le Maire élu par ses les conseillers municipaux. La ville d'Abomey-Calavi est subdivisée en neuf arrondissements dirigés chacun par un Chef d'Arrondissement parmi les conseillers municipaux élus sur la liste de l'arrondissement concerné. Comme arrondissement, nous avons : Abomey-Calavi, Akassato, Godomey, Glo-djigbé, Hevié, Kpanrou, Ouèdo, Togba et Zinvié.

c. Situation économique :

Les potentialités de la ville d'Abomey-Calavi sont énormes et variées, mais pour le moment, l'agriculture ; l'élevage ; la pêche ; le commerce ; le Transport ; l'exploitation de bois de feu et la transformation de produits sont les principales sources de revenus pour la majeure partie. Les activités commerciales concernent la vente des produits agricoles d'une part et la vente d'article importé d'autre part. La commune dispose de nombreuses infrastructures de transport que sont les gares routières et le chemin de fer. L'artisanat est une activité bien développée dans la commune d'Abomey-Calavi. On peut identifier par exemple les ateliers de couture, de coiffure, de menuiserie, de vitrerie etc.

C. Les activités de la CLCAM d'Abomey-Calavi

Les principales activités développées par la CLCAM d'Abomey-Calavi sont la collecte de l'épargne et l'octroi des crédits. Ces services financiers sont complétés par les services non financiers que sont l'éducation coopérative et la formation des sociétaires. Pour développer ces activités, la CLCAM d'Abomey-Calavi s'est dotée d'organes adéquats qui permettent un bon fonctionnement de l'institution.

- **Les organes de la CLCAM d'Abomey-Calavi**

La CLCAM d'Abomey-Calavi à l'instar des entreprises dispose d'une structure composée de : l'AG (Assemblée Générale) qui est l'organe suprême de décision. Elle dicte la politique générale, approuve les comptes, élit les organes de gestion et de contrôle de la structure. Elle se réunit chaque année au plus tard fin juin en vue notamment de : adopter le procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente ; adopter les rapports d'activités des organes de gestion pour l'exercice précédent ; donner son quitus aux membres des organes de gestion. Le Conseil d'Administration (CA), le Conseil de Surveillance (CS) et le Comité de crédit (CC). Composé de sept (7) membres, le CA met en exécution les décisions de l'AG et rend compte. Ses membres sont élus en AG pour un mandat d'un an renouvelable trois fois. Le CS composé de cinq (05) membres contrôle l'exécution des tâches dans tous les services de la CLCAM puis rend compte à l'AG. Le CC reçoit les demandes, les étudie et les apprécie. Il est composé de cinq (05) membres élus en AG, c'est un organe de décision. Le CD il veille à la gestion des conflits et au respect de l'éthique. Il est au niveau de la fédération, il est composé de 3 membres. La gérance est composée du Directeur de caisse, l'assistant du directeur de caisse, des agents de crédit, l'analyste de crédit, du comptable, des caissiers, des guichetiers, l'agent de recouvrement, des promoteurs, les agents de sécurité. C'est un organe d'exécution.

- **Fonctionnement**

La CLCAM d'Abomey-Calavi dispose d'un personnel chargé de la gestion quotidienne de ses activités. Le personnel de la CLCAM d'Abomey-Calavi est composé de : - le Directeur de Caisse (DC) – l'Assistant du Directeur de Caisse – les Caissiers – les guichetiers – le Comptable – les Agents de Crédit – l'Analyste de Crédit – le Contentieux de Crédit – les Promoteurs d'Epargne Planifiée – le Superviseur Epargne Planifiée – les Agents de Sécurité.

D. LES PRODUITS DE CLCAM d'ABOMEY-CALAVI

La CLCAM d'Abomey-Calavi offre deux types de produit à ses clients qui sont les produits financiers ou non financiers. Les produits financiers qu'elle offre sont deux de types à savoir : La collecte de l'épargne, les activités d'octroi de crédit et d'autres activités.

- Les produits d'épargne : sont des produits qui permettent de mobiliser l'épargne en vue de satisfaire les besoins de financement des populations. Ce sont : les comptes sur livret ; les comptes de dépôt à vue ; les comptes courants ; les comptes de dépôt des coopératives ; les comptes de dépôt de divers à vue.
- Les activités d'octroi de crédit : représentent la principale activité génératrice de revenu à la CLCAM. Par conséquent ces revenus financiers demeurent l'élément moteur de son fonctionnement. La CLCAM, en plus de son activité principale, exécute d'autres activités telles que : l'Épargne Planifiée (EP) ; le Tout Petit Crédit aux Hommes et aux Femmes (TPCH / TPCF) ; le Crédit Epargne Education (CEE) ; le Crédit à l'Agriculture à l'Élevage et à la Pêche (CAEP).
- Les autres activités : sont Instant Money Transfert (IMT) ; la domiciliation des salaires et pensions de retraite.
- Les produits non financiers de la CLCAM d'Abomey-Calavi : afin d'utiliser judicieusement les crédits offerts aux sociétaires, la CLCAM d'Abomey-Calavi procède à l'éducation et à la formation de ces derniers. L'éducation est surtout orientée vers les groupements de femmes. La formation des sociétaires, par contre permet de les initier à la gestion efficiente des fonds obtenus.

E. Les ressources de fonctionnement de la CLCAM d'Abomey-Calavi

Les ressources dont dispose la CLCAM d'Abomey-Calavi sont de trois (03) ordres : humaines, matérielles et financières.

- Les ressources humaines :
les Faitières des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel du Bénin (FECECAM-Bénin), depuis le 02 janvier 2008, est devenue une institution coopérative, un réseau de (02) niveaux, comprenant un réseau de base (CLCAM) et la Faitière composée des Délégations Techniques Régional (DTR) et du Secrétariat Technique de la Faitière (STF). A ce jour, la FECECAM-Bénin compte (64) CLCAM,

huit (08) Délégations Techniques Régionales (DTR) et le Secrétariat Technique de Faitière (STF). L'agence d'Abomey-Calavi, est l'une des agences principales, Composées des agences de Godomey, d'Abomey-Calavi, d'Akassato de So-Ava et de Womey. Elle est dirigée par le Directeur de Caisse, dépendant statutairement du conseil d'Administration de la CLCAM mais travaillant sous l'autorité du D/DTR. Chaque agence est organisée en bureau dont les activités sont coordonnées par un chef d'agence (CA) travaillant sous l'autorité du D/DTR ou du C/A.

F. Mission et vision de la FECECAM-Bénin

« La mission de la FECECAM-Bénin est d'offrir aux populations rurales et urbaines des services financiers et non-financiers décentralisés afin d'améliorer leurs conditions de vie tout en assurant la pérennité du réseau ».

« La vision de FECECAM-Bénin est d'être un réseau leader de référence dans la sous région pour le développement socio-économique à la base ».

Paragraphe 2 : Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces de la structure

En ce qui concerne des forces et faiblesses, il s'agit des éléments internes (positifs et négatifs) qui permettent le développement ou non d'une entreprise. Les opportunités et menaces, ce sont des conditions extérieures (favorables et défavorables) pouvant profiter ou non à l'entreprise. Au cours de notre stage nous avons identifié ces éléments.

Tableau 1: Forces, Faiblesses, opportunités et menaces

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - La collaboration des acteurs avec les autres systèmes financiers - La disponibilité des produits financiers et non financiers. - La présence de connexion internet facilite les opérations. - La qualité des travaux effectués par les DRT donne à cette structure une grande crédibilité auprès de ses sociétaires. - La disponibilité d'une bibliothèque et une salle pour les stagiaires. - L'existence d'un groupe de relai en cas de coupure d'électricité par la SBEE. - La possibilité d'évaluer les risques de non remboursement. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'absence d'interconnexion entre les réseaux CLCAM Bénin sur tout le territoire national. - Le dysfonctionnement du système mobile money. - Manque de personnels
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - La formation des stagiaires dans le domaine souhaité. - Acquisition des matériels de travail. - Existence de partenaires financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Persistance de problèmes d'impayé - Difficultés de recouvrement des crédits échus

SECTION 2 : Aspect théorique et méthodologie de l'étude

Le développement de cette partie portera dans un premier temps sur l'aspect théorique et dans un second temps sur la méthodologie de l'étude

Paragraphe 1 : Aspect théorique

Cette partie présente la problématique, les hypothèses et la revue de littérature.

A. Problématique

La micro-finance a été conçue comme un outil au service du développement tout en restant ancrée dans le secteur marchand, marquant une ambivalence qui brouille les distinctions traditionnellement établies entre le politique et l'économique, le public et le privé, le commercial et le social (Bédécarrats, 2010). La promotion du secteur de la micro-finance depuis les années 1990 a, par ailleurs, freiné le rayonnement de la finance informelle (Lelart, 2000).

Les années 1990 ont été marquées par l'avancé des réflexions sur la question du développement du bien-être social et économique en Afrique en générale et au Bénin en particulier. Ces réflexions sont nées dans le but de la libéralisation économique. Elles ont permis l'introduction des dimensions sociales dans la notion de développement autrefois axés sur la seule logique du marché. Désormais, la réduction de la pauvreté et du chômage est l'axe principal des interventions des différents partenaires de développement (Boukari et *al*, 2010). Au Bénin, « à peine 0,3 % des ménages ont accès à un crédit bancaire » (EMICOV, 2006). Il était donc nécessaire aux producteurs ruraux (agriculture, l'élevage, pêche), aux artisans, aux commerçants, et autres micros entreprises, de développer, et de rendre durable un système de financement consistant de leurs entreprises. En effet, le manque de moyens de ces agents économiques ne leur facilite pas l'accès aux biens économiques adéquats (Boukari et *al*, 2010). Il est donc indispensable de recourir à une institution financière.

Dans ce contexte, les secteurs de la finance et surtout de la micro-finance ne restent pas éloignés des situations dont les pauvres paysans, ruraux, périurbains et urbains vivent. Dès lors, en vue de venir en aide à ces derniers, les autorités de l'UEMOA avec l'appui de la Coopération Internationale au Développement (CID) se sont engagées dans l'élargissement du paysage financier de l'union par la promotion des IMF ou Systèmes Financiers Décentralisés

(SFD) qui sont censés répondre aux besoins diversifiés de services financiers des populations (Sossa, 2011). L'UEMOA a procédé à l'élaboration et la vulgarisation de la loi PARMEC qui constitue le cadre juridique et réglementaire spécifique à la micro-finance dans l'Union. La FECECAM à elle seule mobilise 73,2 % de la clientèle, 76,4 % des dépôts et 37,1 % de l'encours de crédit du secteur (CMF, 2004). Mais depuis quelques années, les réseaux mutuels connaissent d'énormes difficultés de gouvernance amenant les autorités publiques à prendre des mesures nécessaires pour éviter leur faillite (Sossa, 2011). Malgré ces réformes, il reste encore beaucoup à faire pour l'atteinte des objectifs fixés par la FECECAM. Cependant, aujourd'hui face à des perspectives d'expansion, les Institutions de Micro Finances dans le monde ont tendance à se "détourner" de l'objectif principal du microcrédit, celui d'offrir des produits financiers aux personnes qui ne peuvent pas avoir accès au secteur bancaire traditionnel pour privilégier la rentabilité financière (Bakayoka, 2012).

A cet effet, avec la forte croissance du secteur de la micro-finance, il y a des incidences qui font penser qu'une forte proportion de la population active notamment la couche démunie a un accès faible ou limité aux services financiers (PNUD, 2007). De même avec une forte concentration d'activité de micro-finance dans certaines zones, on constate que la plupart des personnes continuent de vivre dans la pauvreté. Selon l'état financier 2014-2015 de la CLCAM-CALAVI, le crédit court terme et les créances rattachées ont connus respectivement une diminution de 10% et 16%. De même l'absence d'interconnexion entre les réseaux de la CLCAM, diminue l'octroi de crédit en 2014-2015 et enfin la difficulté de recouvrement des crédits échus. Ainsi les IMF se trouvent alors confrontées à un dilemme : Comment réduire sensiblement le taux d'impayés sans durcir les conditions d'octroi de prêts aux petits opérateurs, en renforçant par exemple les systèmes de garanties ? (Chiwra, 1994 ; gentil et servet, 2002) cité par (Acclassato et al, 2006). Parmi ces problèmes généraux, celui relatif à la situation d'octroi de microcrédits a particulièrement retenu notre attention.

C'est dans cette démarche méthodologique que s'inscrit notre sujet de recherche, orienté vers « Les déterminants d'accès aux microcrédits dans les IMF au Bénin : cas de CLCAM d'Abomey-Calavi ». En vue d'aborder ce thème plusieurs préoccupations ont retenu notre attention : Quels sont les déterminants d'accès au microcrédit dans la CLCAM d'Abomey-Calavi ? Le type de secteur d'activité favorise-t-il l'accès au microcrédit ? Les caractéristiques socio-économiques sont-elles responsables de l'accès au microcrédit ?

B. Objectifs de l'étude

L'objectif général de cette étude est d'analyser les facteurs qui déterminent l'accès des demandeurs de microcrédit dans les IMF au Bénin : cas de la CLCAM d'Abomey-Calavi. Les objectifs spécifiques concourants à la réalisation de cet objectif principal sont formulés comme suit :

- Identifier le type de secteur qui favorise l'accès au microcrédit.
- Analyser les facteurs qui militent dans l'accès au microcrédit.

C. Hypothèses

- Le secteur tertiaire influence positivement et significativement l'accès au microcrédit.
- Les facteurs garantie, âge, situation matrimoniale, taille du ménage, sexe, distance et capacité de remboursement influencent positivement et significativement l'accès au microcrédit.

D. Revue de littérature

L'élaboration du cadre conceptuel et théorique en vue d'atteindre les objectifs de l'étude et de tester les hypothèses de recherche est faite à travers une revue de littérature. Cette dernière nous permettra de restituer nos notes de lecture et de définir quelques concepts ayant rapport avec notre thématique.

1. Phase conceptuelle

Cette partie regroupe le crédit, microcrédit et la micro-finance

a. Le crédit

Selon le dictionnaire universel le crédit est défini comme la faculté de procurer des capitaux, par suite de la confiance que l'on inspire ou de la solvabilité que l'on présente. C'est une cession de capitaux, de marchandises, à titre d'avance, de prêt. Il est une mise en disposition d'argent sous forme de prêt consentie par un créancier. Le crédit est l'échange d'argent comme une créance. C'est une opération par laquelle une personne (prêteur) donne de l'argent à une autre personne (bénéficiaire ou emprunteur) pour un remboursement dans un délai définitif ou non avec ou sans intérêt (Houkanrin et Avigbé, 2010). Il existe plusieurs types de crédits : le crédit à court, moyen et long terme.

Les crédits à court terme sont des prêts de durée comprise entre 1 et 12 mois et de montant compris entre deux et vingt millions de francs accordés aux membres ayant rempli les conditions d'accès au crédit. Les activités financées sont diverses et variées en une seule échéance ou en plusieurs échéances mensuelles, bimestre, trimestrielles ou semestres. De plus, le crédit virage marché est un produit conçu pour élargir la clientèle, améliorer la rentabilité des caisses et répondre aux besoins de plus en plus importants exprimés par certains sociétaires. Les objets financés sont, équipement, fonds de roulement, subrogation de créance, crédits aux institutions de micro-finance, prêt scolaire. Alors que, le crédit épargne avec éducation (CEE) est un crédit qui s'adresse aux femmes ayant des enfants à bas âge et démunies vivant en milieu rural ou péri urbain et qui allient à la fois la mise en place de micro crédit, l'épargne volontaire et l'éducation en santé, en nutrition, en planning familial et en gestion de l'entreprise.

Les crédits à moyen terme sont des prêts de durée comprise entre 12 et 36 mois. Ils financent l'acquisition des équipements pour l'intensification, la commercialisation (transports), le stockage (bâtiments), cultures pérennes (investissement, renouvellement, entretien), (ré) constitution de troupeaux, achat de terres.

Les crédits à Long terme sont des prêts pour l'équipement lourd et les plantations et autres.

b. Microcrédit

Les définitions relatives à la notion de microcrédit sont nombreuses. Cependant, même si chaque acteur tente de définir à sa façon le microcrédit, on peut admettre qu'il s'agit d'un petit crédit, d'un montant peu élevé, sensiblement inférieure au crédit qu'une entreprise ou un ménage peut solliciter auprès d'une banque classique dans un pays donné. Il peut être demandé pour toutes sortes de raisons, mais il l'est principalement pour développer une activité génératrice de revenus. Selon (Bakayoko, 2012) le microcrédit désigne un dispositif qui consiste à offrir des micro-prêts à des personnes très pauvres, qui ne remplissent pas les conditions leurs permettant de se financer auprès du circuit bancaire traditionnel, afin de pouvoir leur permettre de conduire des activités productives ou génératrices de revenus et les sortir de la misère. Le microcrédit est orienté souvent vers le financement d'activités existantes que la création de nouvelles activités. Ce crédit est sollicité par des personnes dont le revenu est relativement bas, c'est pourquoi le microcrédit est considéré comme un crédit pour les pauvres et qu'on le présente comme un moyen de lutte contre la pauvreté. De plus, le

microcrédit c'est l'octroi de petits prêts aux opérateurs qui sont trop pauvres pour prétendre à des prêts auprès des banques classiques.

Le microcrédit finance toutes les activités (micro-exploitation agricole, artisanat, petit commerce) aussi bien dans les milieux urbains et suburbains que ruraux. Ce mécanisme s'est avéré populaire et parfois efficient dans la lutte contre la pauvreté, permettant à ceux n'ayant pas accès au système bancaire d'emprunter des fonds et de créer de petites activités génératrices de revenus (Ledgerwood, 1999). Le microcrédit est un crédit de proximité. C'est pour cela que la formule est souple, et qu'elle peut être adaptée aux besoins. Et les besoins de ceux qui empruntent ne sont pas seulement un besoin d'argent, à des conditions ou selon des modalités qui peuvent beaucoup varier. L'épargne, assurance et transfert d'argent sont les autres services qui accompagnent le microcrédit et qui constituent, avec lui, la micro-finance (Lelart, 2006) cité par (Bakayoko, 2012). Le terme « microcrédit » a vu le jour au début des années 1970, avec des initiatives de la *Grameen Bank* au Bangladesh, d'*ACCION International* en Amérique latine et de la *Self-Employed Women's Association Bank* en Inde (Helms, 2006). Les caractéristiques majeures du microcrédit sont notamment le petit montant des prêts octroyés, la collecte de la petite épargne, la fréquence des prêts octroyés, les délais de remboursement très courts et le niveau d'activité micro ou local. Les termes et conditions pour les prêts sont généralement flexibles et accessibles aux utilisateurs. Avec l'intérêt actuel pour le microcrédit, plusieurs objectifs de développement y ont été associés au-delà du simple crédit. L'épargne est un élément important, non seulement en tant que fin en soi, mais aussi en tant que garantie des prêts. Le microcrédit a été utilisé comme : un élément moteur dans beaucoup d'autres activités de développement communautaire, un point de démarrage des programmes d'organisation communautaire et un ingrédient dans les formations et autres programmes d'éducation de grande envergure (BAD, 2005). D'après BAD (2005), la finance rurale est un processus d'intermédiation au travers duquel les dépôts mobilisés sont acheminés vers des entreprises rurales. L'intermédiation financière rurale implique donc, en théorie, la mobilisation des dépôts au niveau des épargnants ruraux pour les mettre à la disposition des emprunteurs ruraux. Le crédit rural implique que les prêts soient accordés à des ménages et à des résidents opérant dans les zones rurales d'un pays.

c. Micro-finance

Bien que la distinction dans la littérature ne soit pas évidente entre microcrédit et micro-finance, le concept de micro-finance est plutôt méconnu car confondu la plupart du temps avec celui du microcrédit. La micro-finance peut se définir comme étant la mise en pratique de service financiers ou non financiers, tels que l'épargne, le crédit et autres services financiers de base, à petite échelle, destinés à des personnes à faible revenu et aux plus pauvres. Dans le présent travail, le microcrédit accordé est relative au différent secteur d'activité dans la structure de la CLCAM.

La micro-finance a émergé dans les années 80 dans un contexte de libéralisation économique, en réponse à l'échec des modes de financement antérieurs par les banques agricoles publiques, les banques de développement et les projets de développement (Wampfler, 2006). Helms (2006) quant à lui pense que la micro-finance est née du fait de l'existence des services financiers informels. Selon Roy (2006), l'histoire de la micro-finance peut être remontée aux expériences de crédits dirigés qui ont eu lieu des années 50 aux années 70. Les agences de développement et les gouvernements tentaient alors de répondre aux difficultés de capital abordable et des prêteurs usuraires auxquels les paysans, artisans, éleveur et au micro-entrepreneur étaient confrontés. Pour Roy (2006) cité par Sossou (2015), il s'agissait de l'octroi de crédits destinés à un usage spécifique, généralement agricole, de durée limitée et accompagnés d'un volet de formation. Ce dernier a estimé qu'au cours des années 70 et 80, une nouvelle forme de réponse aux problèmes de manque de capital financier a été développée pour les populations pauvres et c'est en 1976 que Muhammad Yunus fonda la Grameen Bank au Bangladesh ; une structure qui octroie de tout petit prêts aux pauvres, particulièrement à des femmes, pour leurs activités de micro-entreprises et en se basant sur la caution d'un groupe solidaire comme garantie de remboursement. Ainsi, pour Burritt (2006) cité par Sossou(2015), la micro-finance est la fourniture d'une multitude de services financiers aux individus et entreprises exclus du système formel et ceci pour des raisons financière, culturelle, sociale et de genre. Elle s'adapte aussi à des besoins d'un autre ordre, que l'emprunteur éprouve quand il obtient son crédit (Lelart, 2005). Djafal (2007) voit la micro-finance comme des structures d'épargne et de crédit à destination d'une frange de la population généralement exclue du système bancaire classique. Selon les Nations Unies, on entend par micro-finance, l'offre de services financiers (microcrédit, micro-assurance, transfert d'argent, .etc.) aux populations pauvres, exclues du système bancaire, sans ressource

ni droit de propriété. Les plus pauvres sont exclus du système bancaire traditionnel, parce qu'ils ne sont pas salariés, parce qu'ils n'offrent aucune garantie et sont souvent analphabètes et parce qu'ils ne représentent pas a priori une population « rentable ». Ils n'ont donc pas accès aux services financiers et notamment à l'épargne et au crédit. Le microcrédit permet à ces femmes et ces hommes démunis de démarrer une petite activité génératrice de revenus : une micro-entreprise. Le prêt est ensuite remboursé grâce aux revenus de cette entreprise, qui leur permet aussi parfois d'épargner une partie, et de financer l'éducation de leurs enfants (Manika Manzongani et Bonkinga Bofaya, 2009). En effet, la micro-finance, à travers des services financiers aux populations les plus vulnérable aide à améliorer leur productivité, accroître leurs revenus et améliorer leurs conditions de vie (Mbouombouo Mfossa et *al.* 2013 ; Robinson, 2001). Les services financiers comprennent généralement le microcrédit et l'épargne. Les Institutions de Micro-Finance (IMF), communément connu dans l'espace UEMOA sous le terme Système Financier Décentralisé (SFD), est une structure ou une organisation qui prête des services financiers à des personnes marginalisées par le système bancaire traditionnel. Elles proposent également des services d'assurance et de paiement. Selon la BAD (2005), les « Institutions de Micro-Finances » (IMF) ou les « Structures de Financements Décentralisées » (SFD), désignent une multitude d'institutions composées de Coopératives d'Epargne et de Crédit (COOPEC), de crédit solidaire (inspiré du modèle Grameen Bank du Bangladesh), de caisses villageoises et des banques communautaires etc. Les SFD sont plus ou moins implantées en milieu rural et interviennent à des degrés divers en agriculture, en artisanat, en élevage, pêche et autres. Elles se caractérisent par leur proximité à la clientèle et à la flexibilité de leurs procédures d'octroi et de recouvrement. Au-delà de leur fonction d'intermédiaire financier, bon nombre d'IMF ou SFD jouent un rôle d'intermédiation sociale à travers le groupement de personnes, le renforcement de la confiance en soi, la formation dans le domaine financier et la gestion des compétences au sein d'un groupe. Ainsi, la micro-finance se définit souvent par les deux fonctions d'intermédiation sociale et financière. Loin d'être une simple affaire de banquier, la micro-finance est un outil de développement (Sossou, 2015).

2. Revue empirique

Au regard des discussions sur le marché de crédit ainsi que des dysfonctionnements informationnels il existe un certain nombre de caractéristiques propres aux différents secteurs d'activités qui soient pertinentes dans la décision de l'Institution de Micro-Finance (IMF) de

financer ou non le crédit demandé. Plusieurs études ont été publiées sur les facteurs déterminants de l'accès au crédit. Trois groupes de facteurs peuvent être distingués de la littérature existante sur le sujet. Ces facteurs sont l'environnement financier, les termes et conditions du prêt imposés par les institutions des prêts et les caractéristiques sociales et économiques des emprunteurs.

Des études récentes sur l'efficience et l'efficacité des marchés financiers dans les pays en voie de développement, il ressort que les imperfections des marchés contribuent pour une grande part à la non-participation de beaucoup d'emprunteurs potentiels au marché de crédit. Selon Foltz (2004) et Carter (1988), ces imperfections incluent le plafonnement des taux d'intérêt souvent imposés par les gouvernements, la situation de monopole dont bénéficient souvent les institutions informelles surtout dans les milieux ruraux, les coûts élevés de transaction subis par les emprunteurs pour exprimer leurs demandes. Aussi, la moralité du client constitue-telle parfois un obstacle pour l'accès au crédit (Gobezie, 2005). En ce qui concerne le deuxième groupe de facteurs, Schmidt et Kropp (1987) ont montré que le type d'institution financière et sa politique déterminent souvent l'accès ou non au crédit. La durée du crédit, les modalités de paiement et les mesures de sécurité requises lorsqu'elles ne correspondent pas aux groupes cibles amènent ces derniers à ne pas exprimer de demande ou au rejet systématique par l'institution si la demande est faite. Ainsi, selon Hossain (1988), l'expérience de la Grameen Bank montre que les conditions imposées par les institutions formelles de crédit comme l'exigence de collatéraux ne devraient s'appliquer aux petits producteurs et aux plus pauvres dans l'obtention du crédit. Ces derniers peuvent utiliser les prêts et les rembourser si des conditions effectives de supervision et de remboursement sont mises en place. Selon Sossou (2015), pour ce qui est du troisième groupe de facteurs, la plupart des études empiriques ont montré que l'âge, le niveau de revenu du demandeur, les sources de revenu, les actifs du demandeur, la taille du ménage, le genre, le niveau d'éducation, la distance séparant l'emprunteur des sources potentielles du crédit, l'historique de la relation entre l'institution et l'individu, l'appartenance à un groupement, les garanties sont autant de variables qui influencent l'accès au crédit. Dans ce cadre, Ololade et Olagunju (2013) ont étudié les déterminants de l'accès au crédit selon le secteur d'activité dans l'Etat d'Oyo au Nigéria. Les résultats ont montré que les facteurs tels que le sexe, la situation matrimoniale, l'absence de garantie et le taux d'intérêt influencent fortement l'accès au crédit du demandeur de la zone d'étude.

Selon le rapport de la Campagne du sommet de microcrédit de 2006, au niveau mondial, 84% des clients plus pauvres de la microfinance sont des femmes. De nombreux programmes de crédit touchent une population de plus en plus large et un grand nombre de femmes en sont bénéficiaires (Mayout, 1998). Néanmoins d'autres chercheurs pensent que dans le microcrédit les femmes sont toujours lésées (Everett & Savara, 1991; Goetz & Sen Gupta, 1996; Mayoux, 1995a cité par Mayoux, 1998). Baydas et *al.* (1994) cités par Zidani et Jarboui (2011) ont montré qu'en Equateur, les femmes souffrent plus de problèmes de rationnement des microcrédits que les hommes. Ces travaux montrent que le genre peut avoir une influence sur l'accès au crédit mais d'un côté comme de l'autre, cette influence peut être positive comme négative. En ce qui concerne le niveau d'éducation, selon Adékambi *et al.*, (2010), le niveau d'instruction accroît l'habileté de l'acteur à prendre des décisions après analyse des informations disponibles à son niveau. L'âge est souvent utilisé comme indicateur de maturité des individus dans les processus de prise de décision (Rahman, 2003). Cependant certaines études (Mohamed, 2003 ; Eze *et al.*, 2009) ont montré que les personnes âgées sont conservatrices et préfèrent éviter les situations d'endettement. Par contre, dans son étude Benarous (2004) montre que l'évolution des décisions d'accord des crédits entre 1998 et 2002 fait apparaître une tendance de rajeunissement de plus en plus marquée des demandeurs. En effet, la tranche d'âge entre 18 et 39 ans est passée de 75% en 2001 à 81% en 2002. Il ajoute que la banque privilégie une tranche jeune d'entrepreneurs financés. Spio (2002) a trouvé que plus la taille du ménage est élevée, moins grande est la probabilité d'emprunter pour réaliser les travaux agricoles étant donné la disponibilité de la main d'œuvre familiale. Mais une taille de ménage élevée ne signifie pas un nombre de personnes actives élevé. D'une part, plus le nombre d'actifs (personnes en âge de travailler) du ménage est élevé, plus la main d'œuvre familiale est disponible. D'autre part, plus la taille du ménage est élevée, plus le ratio de dépendance mesuré par le rapport du nombre d'inactifs au nombre d'actifs dans le ménage est élevé (Yabil, 2013).

Les garanties sont perçues comme éléments atténuateurs du problème de sélection adverse auquel fait face le prêteur (Stiglitz et Weiss, 1981 ; Bester, 1985 ; Chan et Kanatas, 1985 ; Besanko et Thakor, 1987 ; Chan et Thakor (1987) et Diallo, 2006) cité par Sossou (2015). Toujours pour Diallo (2006), les garanties agissent comme un signal permettant au prêteur de réduire ou d'éliminer le problème de sélection adverse causé par l'existence d'asymétries informationnelles entre prêteurs et emprunteurs. L'éloignement physique des ménages des institutions formelles de crédit est l'un des facteurs qui influent sur l'accès au

crédit. Selon Hussein (2007), les ménages sont découragés d'aller demander des prêts auprès des institutions si ces dernières sont éloignées de leur milieu de résidence. Selon Hussein (2007), cette longue distance engendre des coûts de transaction temporels et monétaires (les frais de transport par exemple) et par conséquent augmente le coût effectif du crédit. Selon Kodjo et *al.*, (2003), être membre d'organisation/structure paysanne ou disposer d'une garantie matérielle facilitent l'obtention de crédit. Aussi, les résultats obtenus par Avocevou (2003), montrent-ils, qu'en plus de la garantie matérielle, de l'épargne préalable et de la disposition d'avaliseur, l'appartenance à un groupement constitue l'une des conditions les plus importantes d'octroi de crédit. Pour Agnikpé (1998) et Tchokpon (2003) cité par Sossou (2015) les regroupements en petits groupes dans les zones rurales semblent donner de bons résultats, notamment dans le Sud du Bénin. Ainsi, dans le crédit de groupe (Stiglitz, 1990 ; Connig, 1996 et Fall, 2000) la caution solidaire est comme une garantie « sociale ». Pour Creusot (2002), le principe de la caution solidaire veut qu'au sein d'un groupe d'emprunteurs qui se sont choisis librement, tous sont responsables du bon remboursement de l'ensemble du groupe. Lanha (2001) pense que le mécanisme de prêt groupé peut être perçu comme une issue conventionnelle au problème d'information précontractuelle, non seulement entre le prêteur et les emprunteurs potentiels mais aussi entre ces derniers. Les clients, prenant l'option de se mettre en groupe de solidarité se connaissent très bien entre eux.

3. La théorie du rationnement et de l'information parfaite du crédit

Dans l'approche « endogénéiste », le rationnement du crédit est analysé sous deux angles. La première théorie relative au rationnement du crédit de déséquilibre explique le désajustement entre l'offre et la demande par l'existence d'une réglementation qui introduit des rigidités ou par une organisation non concurrentielle du secteur bancaire (Keynes, 1930). Selon Turgot (1766), trois courants d'idées structurent les axes de réflexion sur la théorie du rationnement du crédit de déséquilibre. C'est ainsi que d'abord, la prédominance d'un ajustement entre les quantités et le volume de crédit distribué exerce une influence significative sur le niveau de l'activité économique. Ensuite, les déséquilibres entre l'offre et la demande de crédit sont expliqués par l'existence de rigidités nominales qui pèsent sur la fixation du taux d'intérêt.

Enfin, ces rigidités sont manifestées du fait de facteurs exogènes au marché du crédit, en particulier. La seconde approche qui concerne les tenants de la théorie du rationnement du crédit d'équilibre, souligne l'existence de désajustements même lorsque les conditions d'une

parfaite concurrence sont réunies en raison de causes endogènes au marché du crédit. Par ailleurs, selon d'autres analyses des fondements endogènes du rationnement sur le marché du crédit, l'importance de la relation de clientèle rattachée à la décision d'octroi de crédit paraît déterminante (Hodgman, 1960). L'appréciation par le prêteur du risque sur la confiance qu'il accorde à l'emprunteur est perçue comme le socle de cette relation. Cette relation basée sur la confiance qualifiée ici de lieu d'un commerce de promesses est très déterminante dans le bon fonctionnement de l'activité de crédit (Giraud, 2001). D'autres études se sont intéressées au rationnement du crédit en partant de l'analyse des stratégies développées par les acteurs en jeu. Il s'agit d'une approche déductive qui met en relief les stratégies mises en œuvre par les entreprises pour contourner les effets dus au rationnement du crédit. Ces stratégies reposent surtout sur la réduction des stocks, des investissements, des encaisses monétaires, des dividendes et salaires versés. Les entreprises peuvent également accroître leurs prix ou recourir au crédit en devises. Ainsi, lorsque la demande de crédit est rationnée, les entreprises réduisent leurs dépenses. Seulement, elles ne les accroissent pas ultérieurement pendant les périodes d'excès d'offre de crédit. Il s'en déduit une sorte de modélisation des comportements des entreprises rationnées. L'analyse causale du rationnement sur le marché de crédit révèle entre autres facteurs l'asymétrie de l'information existante entre banques et emprunteurs (Diarra, 2013). Ce facteur en lien avec celui de la sélection adverse apparaissent comme des déterminants majeurs du rationnement de crédit.

En effet, la sélection adverse caractérise des situations où certaines informations pertinentes sur la situation de l'emprunteur ne sont pas connues du prêteur. Cette asymétrie de l'information conduit à une allocation du crédit inefficace et notamment à des phénomènes de rationnement du crédit. En effet, la banque ne peut pas exiger des taux d'intérêts trop élevés au risque d'avoir seulement les mauvais emprunteurs comme candidats au prêt. Pour diminuer son risque, la banque préfère limiter le montant des crédits octroyés (Sossou, 2015). Ainsi, l'emprunteur est assujéti au montant que la banque devra lui accorder. Ce faisant l'emprunteur pourra désormais révéler toutes les informations conformes afin que le crédit soit efficace. Alors, cela pourra aider le demandeur à emprunter et à rembourser lorsque les normes sont strictement respectées.

Ce problème de sélection adverse persiste en raison de la pauvreté des particuliers et des petites entreprises qui peuvent difficilement fournir des cautions adéquates à la banque (Sami et Delorme, 2004). L'anti-sélection apparaît également comme un facteur explicatif du rationnement du crédit. Il s'agit d'un mécanisme par lequel les banques dans le tri des risques

parviennent à sélectionner les mauvais risques. En effet, le groupe des investisseurs détenant des projets peu risqués subissent les mêmes taux d'intérêts que les autres plus risqués. En conclusion, les moins risqués se sentent lésés laissant seuls sur le marché les investisseurs plus risqués (Stiglitz et Weiss, 1981).

Enfin, un dernier déterminant identifié comme cause de rationnement de crédit par Maystadt (2002) est l'aléa moral qui pénalise surtout les entreprises de petite taille. Ce facteur qui survient après l'octroi de crédit apparaît lorsqu'une partie prenante de la transaction doit entreprendre une action alors que l'autre partie ne peut ni observer, ni contrôler, ni contraindre l'exécution du contrat. Il s'agit en fait du contrôle de l'utilisation des montants prêtés qui est primordial pour la banque et cette fonction a un coût non négligeable. Par ailleurs, Chatterjee (2010) établit l'existence d'une relation symétrique entre le rationnement du crédit et l'activité économique. La force de cette relation s'explique par l'affection des agents économiques pour le risque en période d'expansion économique. Par contre, en cas de ralentissement de l'activité économique, les banques font preuve d'une aversion excessive au risque, lequel est surestimé. En conséquence, les exigences en capital augmentent, ce qui alimente le rationnement du crédit et renforce la dynamique de récession. Les banques opteront ainsi donc pour une réduction des actifs. Le montant de la réduction sera fonction du niveau de ratio d'endettement que la banque souhaite maintenir, Sossou (2015). Les marchés financiers font aussi face aux problèmes liés à l'information imparfaite. Ceci est dû aux caractéristiques des échanges sur ce marché. L'argent s'échange contre une promesse ultérieure, mais les promesses sont fréquemment rompues. Pour le marché de microfinance, les IMF font alors face aux risques de comportements opportunistes (aléa moral), la difficulté de sélection des emprunteurs (sélection adverse), les problèmes de manque de garantie et l'absence de marchés d'assurance.

Paragraphe 2 : Méthodologie de l'étude

La méthodologie utilisée dans cette étude repose sur deux outils fondamentaux à savoir : la source des données et la technique d'analyse des données.

A. Source des données

A cet effet les principales sources ci-dessous ont été identifiées et visitées :

- ✓ Les archives de la CLCAM d'Abomey-calavi sur les travaux qui ont été déjà fait afin d'éviter la répétition des travaux.

- ✓ La bibliothèque de la Faïtière des Caisses d'Epargne et Crédit Agricole Mutuel (FECECAM).
- ✓ La bibliothèque de la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC)
- ✓ Les sites internet
- **Présentation des données et la zone d'étude**

Les données utilisées dans le cadre de notre étude de mémoire est portée sur un certain nombre de clients sélectionnés au hasard dans le portefeuille de la structure de la CLCAM d'Abomey-Calavi. Elles sont au nombre de deux cents usagers (200) dont un échantillon de cent cinquante usagers (150) fait l'objet de notre travail constitués de différents secteurs d'activité. Parmi ceux-ci, il existe des bénéficiaires de crédit (124 usagers constitués de 20 non-remboursés et 104 remboursés) et des non-bénéficiaires de crédits (26 usagers). Ces données recueillies sont issues des consultations documentaires et des dossiers constitués par les demandeurs de crédits. Nous avons obtenu ces données, grâce de la disponibilité de certains responsables de la structure et aussi par des appels téléphoniques. La collecte de ces données est basée sur un questionnaire réalisé. L'essai de ce questionnaire sur un dossier de demande de crédits nous a permis d'affiner le questionnaire en faisant des reformulations, en supprimant et en ajoutant d'autres questions. Les différentes informations recueillies par le questionnaire sont relatives à :

- Accès ou Non,
- Les secteurs d'activités,
- Les caractéristiques socio-économiques des demandeurs de microcrédits,
- Les types de garanties,
- La capacité de remboursement.

Une fois la collecte des données terminée, elles sont enregistrées dans le logiciel Excel qui est un programme servant à effectuer des calculs, à analyser des informations et à visualiser les données après être transférées dans stata12. Ces données ont été recodées dans stata, afin de faciliter la tâche à stata de reconnaître, d'estimer les données et de traiter en toutes sécurité sans déconvenue.

B. Méthode d'analyse de données

Plusieurs méthodes d'analyse ont été utilisées pour pourvoir atteindre les objectifs fixés.

Régression logistique

Pour identifier les déterminants d'accès aux microcrédits des demandeurs, la régression logistique a été utilisée. L'accès au microcrédit des demandeurs constitue le phénomène à modéliser. Cette décision est représentée par une variable binaire prenant la valeur 1 si un demandeur a accès au microcrédit et la valeur 0 sinon. Notre variable dépendante représentant l'accès au microcrédit est de type dichotomique. Elle ne peut donc prendre deux valeurs (0,1). La probabilité et la proportion de la variable sont également comprises entre 0 et 1, de même que le terme d'erreur, qui suivent une loi discrète (Bourbonnais, 2005). Dans ce contexte la régression linéaire simple n'est pas appropriée étant donné qu'elle ne considère pas le maximum ou le minimum et qu'elle assume la normalité des termes d'erreurs (Pampel, 2000). Il convient plutôt d'utiliser un modèle de choix binaire ou l'on cherche à estimer la probabilité associée à un événement.

Selon Maddala (1985), Long (1997) et Magrini et al. (2010) dans le cas le plus classique d'un modèle de choix à deux modalités (ce qui est notre cas ici à savoir 0 pour non accès et 1 pour accès au microcrédit), l'estimation de la probabilité d'occurrence de l'alternative considérée se fait par un modèle binaire logit. Par contre si plusieurs alternatives sont possibles, sans ordre prédéfini, il convient d'estimer conjointement la probabilité de chaque alternative par rapport à une alternative prise en référence. Le modèle économétrique requis dans ce cas est alors un multinomial de type logit selon la loi de distribution retenue dans le terme d'erreur.

Soit A_i , une variable binaire indiquant l'accès au microcrédit des demandeurs de crédits dans la structure de la CLCAM d'Abomey-Calavi i ($i = 1, \dots, N$) avec $A_i = 1$ si accès et 0 sinon et A_i^* une variable latente associée à A_i . Cette variable latente est fonction d'une matrice de variables explicatives X_{ij} traduite dans l'équation (1) :

$$A_i^* = \alpha + \sum_{j=1}^J \beta_j X_{ij} + \varepsilon_i \quad (1)$$

Où ε_i est un terme aléatoire dont la distribution est donnée par la fonction de densité f .

$$\begin{cases} A_i = 1 \text{ si } A_i^* > 0 \\ A_i = 0 \text{ si } A_i^* \leq 0 \end{cases} \quad (2)$$

En remplaçant (1) dans (2) on obtient :

$$P(A_i = 1) = P(\varepsilon_i > -(\alpha + \sum_{j=1}^j \beta_j X_{ij})) = P[-\varepsilon_i \leq (\alpha + \sum_{j=1}^j \beta_j X_{ij})] = F[(\alpha + \sum_{j=1}^j \beta_j X_{ij})] \quad (3)$$

Où F est une fonction de répartition de la densité f.

Le modèle économétrique à estimer :

$$\text{accs} = \alpha + \beta_1 \text{age} + \beta_2 \text{age}^2 + \beta_3 \text{sex} + \beta_4 \text{garant} + \beta_5 \text{dist} + \beta_6 \text{situmatri} + \beta_7 \text{sect1} + \beta_8 \text{sect2} + \beta_9 \text{sect3} + \beta_{10} \text{tailmeg} + \beta_{11} \text{capacit} + \beta_{12} \text{remb} + \beta_{13} \text{montdm} + \varepsilon_i$$

Suivant la nature de la distribution de f qui peut être normale ou logistique, l'estimation de l'équation (3) est faite par un modèle un logit binomial. C'est ce dernier modèle qui a été retenu pour trois raisons :

- la variable expliquée (accès au microcrédit) utilisée dans notre modèle est qualitative et dichotomique ; les variables explicatives ne sont pas normalement distribuées, les estimateurs du modèle logit sont plus robustes que ceux obtenus par l'analyse discriminante (Tapsoba, 2007 ; Yabile, 2013) ;
- les modèles logit permettent des calculs simples. Par ailleurs (Gourieroux, 1989 ; Yabile, 2013), par la méthode Monte-Carlo, montre que les estimations des paramètres et leur précision obtenues par les modèles probit sont généralement peu différentes des modèles logit.

Ainsi le modèle logit à estimer peut être spécifié comme suit :

$$\ln\left(\frac{P(A_i)}{1-P(A_i)}\right) = \alpha + \sum_{j=1}^j \beta_j X_{ij} + \varepsilon_i$$

Où X_{ij} représente la matrice de variables explicatives, β_j le coefficient à estimer et ε_i le terme d'erreur, α le terme constant.

Les données utilisées ont été collectées sur une seule période, le modèle régression logistique (logit) a été utilisé afin d'analyser les déterminants de cette décision.

L'estimation empirique du modèle présenté s'est faite à la base d'un certain nombre d'hypothèses. Ces hypothèses sont présentées à travers les variables incluses dans la spécification.

Le *sex*. Le genre est une variable couramment utilisée comme variable indépendante dans ce type de modèle. Le signe du coefficient du sexe pourra alors nous indiquer la présence ou non d'une discrimination des femmes dans l'accès aux microcrédits octroyés par les IMF.

L'âge. On peut supposer une corrélation positive entre l'âge et la possibilité d'accès des demandes aux crédits offerts par les IMF. Le carré de cette variable est également inclus dans le modèle afin de tester la présence d'effets non linéaires entre l'âge et la décision d'accès au crédit et de contrôler les effets de seuil. Aussi, le carré de l'âge permet-il de capter l'effet de la vieillesse sur l'accès au microcrédit et voir si l'âge a indéfiniment un effet positif sur l'accès au microcrédit. Ici, on s'attend à un signe négatif pour cette variable qui montre qu'il y a un âge optimal auquel la probabilité d'obtenir du crédit est la plus élevée.

tailmeg est la taille du ménage, cette variable est utilisée dans ce cas comme un indicateur de valeur pouvant exprimer la charge auquel fait face le demandeur. Il est supposé, ici, une corrélation négative entre la taille du ménage et l'accès au crédit. En effet, on suppose une influence négative de la disponibilité.

Situmatri est la situation matrimoniale. Cette variable est aussi souvent utilisée comme un indicateur de maturité pour la prise de décisions d'octroi des microcrédits. En effet, on pense qu'un marié est plus responsable qu'un célibataire. On suppose une influence positive de cette variable sur l'accès au crédit.

Capacit est la capacité de remboursement. Cette variable est considérée comme l'élément important afin d'évaluer le degré de remboursement des demandeurs de microcrédits et d'éviter les déconvenues. La valeur de cette variable ici est la différence entre le revenu et la dépense du demandeur de crédits. Et le signe attendu de cette variable est positive.

Garant est l'existence de garantie. Les garanties réelles sont les formes les plus requises par l'institution pour l'octroi d'un crédit. Celles-ci sont demandées pour presque tous les crédits. Cette variable augmente significativement la probabilité d'octroi du crédit par les IMF.

dist représente la proximité. On pense que la variable proximité aura une influence négative sur le comportement des demandeurs de microcrédits. En effet plus IMF est plus éloignée du lieu de résidence moins il s'engage dans le processus de la demande de crédit.

Les secteurs d'activités. Ils sont regroupés en secteurs primaire (sect3), secondaire (sect2) et tertiaire (sect1). Le secteur primaire est essentiellement composé de l'agriculture, de l'élevage et pêche. Tandis que le secteur secondaire est appréhété de l'artisanat. Enfin le secteur tertiaire qui regroupe les APE, le commerce et autres. Les signes attendus peuvent être positif comme négatif.

montdm est le montant demandé. C'est une variable qui permet d'analyser l'effet du crédit sur l'activité du demandeur. On suppose une corrélation positive entre la demande et l'accès.

remb est le remboursement. Cette variable permet de voir l'efficacité du portefeuille en cas de non remboursement des demandeurs de microcrédits.

Avant la spécification et l'estimation du modèle, une analyse systématique des coefficients de corrélation partiels des variables explicatives a été réalisée pour identifier les éventuels problèmes de multi colinéarité. La matrice de corrélation a montré qu'aucun de ces coefficients n'était élevé (sensiblement inférieur à 0,8) pour les variables incluses dans le modèle hormis l'âge et l'âge au carré. Il est donc espéré que les estimations ne souffrent pas de problèmes de multi colinéarité. Ainsi, l'analyse des déterminants de l'accès au crédit a été faite sur la base d'une approche mixte combinant la méthode qualitative et la méthode économétrique. Sur la base des données primaires collectées au niveau de l'ensemble de l'échantillon, le modèle de régression logistique (*logit*) binomial a été utilisé afin d'examiner les déterminants de l'accès au microcrédit.

C. Analyse du contenu

La validation du modèle passe par trois (03) étapes : La statistique descriptive (moyenne, fréquence relative et écart-type) ; les tests statistiques (test de khi-deux et le test de student) et des analyses discriminantes (effets marginaux et Odds Ratio). Le test de khi-deux est utilisé pour analyser les données qualitatives et le test de student pour les données quantitatives. Faire un test d'hypothèse consiste à vérifier si l'effet marginal de sur la variable dépendante est nul ou non nul en comparant une statistique de test calculée à l'aide de paramètres estimés (et) à une statistique critique. Dans ce cas, nous vous parlerons des quatre statistiques de test les plus souvent utilisées, soit la t de Student, la f de Fisher, la z de la distribution normal standard et la « p-value ». La « p-value » est une probabilité (entre 0 et 1) qui indique la probabilité sous $H_0 : =0$ d'obtenir la valeur trouvée. Ainsi, si le « p-value » est sous le désiré (5%), on rejette l'hypothèse nulle. Une « p-value » de 0.0000 rejette très fortement l'hypothèse nulle. Dans les modèles binaires, la valeur numérique du coefficient n'a pas grand intérêt. Seul le signe nous informe dans quel sens la probabilité va évoluer. Il est toutefois utile d'évaluer la variation de la probabilité estimée d'évènement $pr(y=1/x)$ lorsque l'on sait varier une variable explicative (X_k) d'une unité. Ceci revient de calculer les effets marginaux.

LES DETERMINANTS D'ACCES AUX MICROCREDITS DANS LES IMF AU BENIN :
CAS DE LA CLCAM D'ABOMEY-CALAVI

Les Odds Ratio (OR) représentent une manière simple d'interpréter les résultats les coefficients estimés. Le OR de $y=1$ pour un X donné s'écrit : $OR(X) = \frac{Pr Y=1 X}{Pr Y=0 X} = \frac{Pr Y=1 X}{1-Pr Y=1 X}$

Tableau 1: Définition, mesure et signe attendus des différentes variables du modèle d'accès au microcrédit.

Variabes explicatives	Définition	Unité de mesure	Signe attendu
age	l'âge du demandeur de crédit	En année	+/-
age2	C'est l'âge au carré de l'enquêté	En année	-
sex	C'est le genre ayant demandé de microcrédits	1 pour homme et 0 pour femme	+/-
garant	L'existence de garantie	1 si l'enquêté estime posséder la garantie et 0 sinon	+
dist	La proximité des demandeurs de microcrédits par rapport aux IMF (CLCAM)	1 si l'enquêté est loin et 0 sinon	-
situmatr	C'est la situation matrimoniale des enquêtés	1 si l'enquêté est marié et 0 sinon	+
sect1	Secteur tertiaire occupé des enquêtés (APE, Commerce, Autre)	1 si l'enquêté occupe le secteur tertiaire et 0 sinon	+/-
sect2	Secteur secondaire occupé des enquêtés (Artisans)	1 si l'enquêté occupe le secteur secondaire et 0 sinon	+/-
sect3	Secteur primaire occupé des enquêtés (Agriculteur, Eleveur)	1 si l'enquêté occupe le secteur primaire et 0 sinon	+/-
tailmeg	La taille du ménage	Nombre de personnes en charge de l'enquêté	-
capacit	Capacité de remboursement	Le montant disponible	+
remb	Remboursement	1 remboursé et 0 sinon	+/-
montdm	Montant demandé	Le pourcentage	+/-

4. Limites des données recueillies

Quel que soit le caractère scientifique que nous attendons donner à ce travail, nous sommes tenu de reconnaître qu'il comporte certaines insuffisances. La majeure partie des données primaires provient des enquêtes réalisées dans la structure en particulier sur les dossiers constitués par les demandeurs de microcrédits se trouvant dans les archives et concerne des informations relatives aux années antérieures.

CHAPITRE 2 : PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS DE L'ETUDE

Ce chapitre présente les résultats issus des analyses et la validation des hypothèses.

SECTION 1 : LA PRESENTATION DES RESULTATS

Cette section est essentiellement consacrée à l'identification du profil des demandeurs de microcrédits afin de permettre à la structure CLCAM-CALAVI d'adopter une nouvelle stratégie politique d'octroi de microcrédits pouvant favoriser les plus lésés. Ceci dans l'intention de réduire le taux de pauvreté et d'assurer la pérennité de leur structure.

Paragraphe1 : Le profil des demandeurs de microcrédits

A. Caractérisation suivant le sexe

Le tableau ci-dessous nous montre la proportion des personnes ayant demandé de crédit une fois au moins par sexe.

Tableau 2 : L'effectif des personnes ayant demandés de crédit une fois au moins

Sexe	fréquence	pourcentage	Cum
Femme	79	52,67	52,67
Homme	71	47,33	100
Ensemble	150	100	

Source : Donnée d'enquête de l'auteur

Nous retenons de ce tableau que 52,67% des demandeurs de microcrédits sont les femmes et 47,33% sont les hommes. On déduit donc que les femmes sont plus actives à la demande de microcrédit que les hommes. Cela se justifie du fait que les femmes ont plus besoin de microcrédit pour mener leurs activités. Cette participation active des femmes au microcrédit est un atout qui permettra d'augmenter leurs chance à quitter les problèmes de précarité et à augmenter leurs pouvoir d'achat.

B. L'accessibilité des demandeurs de microcrédits selon approche genre

Tableau 3 : L'effectivité selon approche genre aux microcrédits

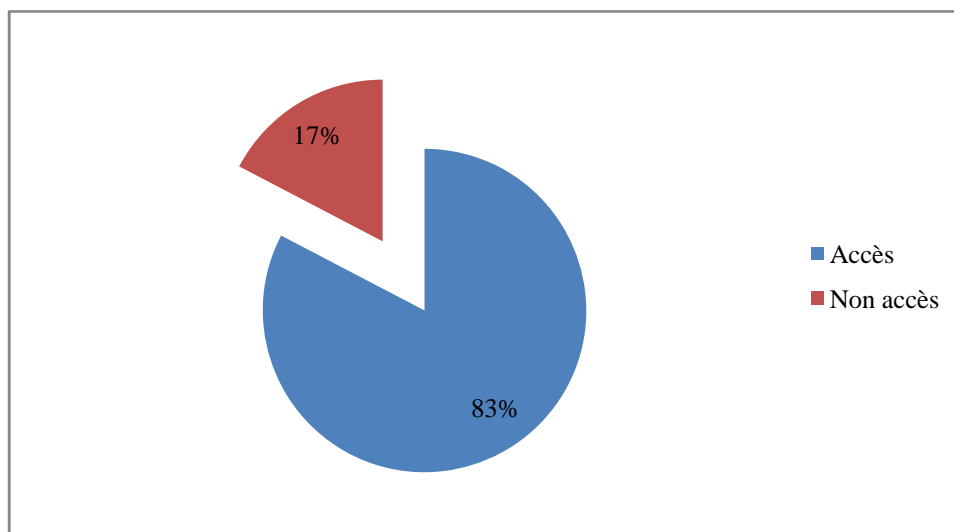
Libellé	Homme		Femme		Ensemble	
	fréquence	%	fréquence	%	fréquence	%
Accès	59	83,10(47,58)	65	82,28(52,42)	124	82,67
Non accès	12	16,90(46,15)	14	17,72(53,85)	26	17,33
Total	71	100	79	100	150	100

Source : Données d'enquête de l'auteur

Il ressort de l'analyse du tableau 2 qu'au nombre des 82,67% des personnes ayant accédé aux crédits, 47,58% des hommes ont vu leur demande satisfait contre 52,42% des femmes. Nous retenons également que 17,33% des personnes n'ayant pas parvenu à leur demande sont constitués bien d'homme que de femme respectivement de 46,15% et 53,85%. De plus au nombre des femmes ayant demandé de crédit, seul 82,28% ont vu leur demande satisfait contre 17,72 %. Tandis que chez les hommes 83,10% ont vu leur demande satisfait contre 16,9%. Ce phénomène constaté se justifie par la discrimination dans l'octroi de crédit de la structure entre l'approche genre.

C. L'accessibilité des demandeurs aux microcrédits

Graphique 1: l'accessibilité des demandeurs aux microcrédits



Source : Donnée d'enquête de l'auteur

Il ressort du graphique 1 que, sur l'ensemble des personnes ayant demandé de crédit seul 83% ont vu leur demande satisfaite, que cela soit totalement ou partiellement, contre 17% qui ont vu leur demande refusée par la structure de microcrédit. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Ce dernier ne représente que 47,58% des demandes acceptées contre 52,42% de femmes (tableau 2). Cela s'explique du fait que les femmes sont plus actives dans les institutions financière, voire le type de secteur d'activité, la garantie, la taille du ménage, la proximité, la capacité de remboursement et l'âge etc.

D. La taille du ménage et l'âge moyens des demandeurs de microcrédits

Tableau 4: la taille du ménage et l'âge moyens des demandeurs de microcrédit

Variable	Moyenne	Std.dev	Min	Max
Age	43,45333	10,14763	20	69
Taille du ménage	4,426667	2,635195	0	18

Source : Résultat obtenu à partir de la statistique descriptive.

Le tableau 4 ci-dessus présente la taille des ménages et l'âge des demandeurs de microcrédit. L'âge moyen des demandeurs de microcrédit est de 43 ans qui s'oscille de 20 ans à 69 ans au maximum. La taille des ménages de ceux-ci varie de 0 à 18 et est en moyenne 4. Ceci signifie que les IMF n'octroient pas de microcrédit à l'importe type d'individu d'âge mais une limite d'âge donné. De plus, lorsque la taille du ménage est élevée moins les demandeurs ont accès facile.

E. Contrainte d'accessibilité par rapport aux garanties des demandeurs

Tableau 5: L'effet de garantie sur l'accès au microcrédit

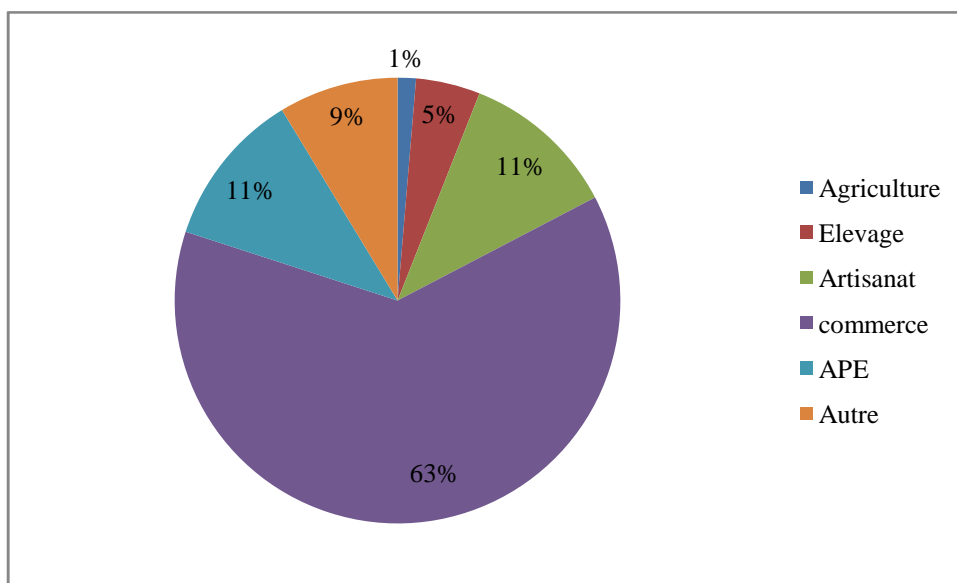
Variable	Les garanties					
	Accès		Non Accès		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Les possesseurs	90	72,58(90)	10	38,46(10)	100	66,67
Les Non détenteurs	34	27,42(68)	16	61,54(32)	50	33,33
Total	124	100	26	100	150	100

Source : Donnée d'enquête de l'auteur

De l'analyse de ce tableau, il ressort que des 66,67% des personnes disposant de garantie, 72,58% ont accédé au crédit contre 38,46%. Tandis que parmi les 33,33% des non détenteurs, 27,42% ont accès au crédit contre 61,54 %. Ce phénomène observé s'explique du fait que certains ont une forte capacité de remboursement ou du statut de leur secteur d'activité.

F. Type de secteur d'activité occupé par les demandeurs de microcrédits

Graphique 2 : Présentation des secteurs d'activité occupé par des demandeurs de crédits



Source : Données d'enquête de l'auteur

Le graphique 2 ci-dessus nous indique les différents secteurs d'activités occupés par les demandeurs de microcrédit. L'analyse du graphe 2 montre que le secteur commerce occupe 63% loin devant l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, APE et autres qui sont respectivement 1%, 5%, 11%, 11% et 9%. Alors il en résulte que la majorité des demandeurs de microcrédits sont des commerçants. Ceci est la preuve du fait que cette institution financière est installée dans le milieu urbain et le commerce représente l'activité la moins risquée. Par conséquent, le commerce a un avantage comparatif par rapport aux autres activités.

G. Le niveau d'accès des demandeurs par différent type de secteur d'activité

Tableau 6: la proportion des personnes ayant accès au microcrédit par secteur d'activité

Variable	Accès		Non accès		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Secteur primaire	8	6,45(88,89)	1	3,85(11,11)	9	6
Secteur secondaire	17	13,71(100)	0	0(0)	17	11,33
Secteur tertiaire	99	79,84(79,84)	25	96,15(20,16)	124	82,67
Total	124	100	26	100	150	100

Source : Donnée d'enquête

L'analyse des résultats du tableau ci-dessus montre que la majorité des personnes ayant accès aux microcrédits est occupée par le secteur tertiaire avec 79,84%. Tandis que le reste se partage entre le secteur primaire et secteur secondaire qui sont respectivement 6,45% et 13,71%. Il ressort de cela que toute institution financière ne finance que les activités déjà existante et génératrice de revenu. De ce fait elle considère les activités de ce secteur comme moins risqué et plus pourvoyeur.

H. Analyse du niveau d'accès de microcrédits des demandeurs par leur lieu d'habitation

Tableau 7 : l'impact de la proximité

Variable	La proximité			
	Loin		Proche	
	Effectif	%	Effectif	%
Non Accès	23	35,38	3	3,53
Accès	42	64,62	82	96,47
Total	65	100	85	100

Source : Données d'enquête de l'auteur

De l'analyse du tableau ci-dessus, il ressort que près de 64,62 % des demandeurs de microcrédits ont vu leurs besoins satisfait réside loin contre 35,38 % des personnes non accès. De plus, pour les demandeurs de microcrédits résidant à un lieu proche, 96,47 % des cas ont pu avoir accès contre 3,53 % non accès. Ceci montre que la proximité est un facteur qui favorise des demandeurs.

I. La situation matrimoniale des demandeurs de microcrédits

Tableau 8: L'effet de la situation matrimoniale

Variable	La situation matrimoniale			
	Célibataire		Marié	
	Effectif	%	Effectif	%
Non Accès	9	25	17	14,91
Accès	27	75	97	85,09
Total	36	100	114	100

Source : Donnée d'enquête de l'auteur

De l'analyse du tableau ci-dessus, il en résulte que 75 % des célibataires ont pu être acceptés par leur demande contre 25%. Par contre 85,09 % des mariés ont pu être acceptés par leur demande contre 14,91 %. De manière globale 78,23 % des personnes mariées ont pu avoir accès aux microcrédits contre 21,77% des célibataires. Cela montre que la plupart des bénéficiaires de microcrédits sont des personnes responsables de prendre des décisions en cas de problème.

J. Montant demandé et capacité de remboursement moyen des demandeurs

Le tableau 9 présente le montant demandé et la capacité de remboursement des demandeurs.

Tableau 9: le montant demandé et la capacité de remboursement des demandeurs

Variable	Moyen	Std.Dev.	Min	Max
Montant demandé	2121241	2285414	70000	2.12e+07
Capacité de remboursement	172710.3	331245	-75000	2760000

Source : Résultat obtenu à partir de la statistique descriptive.

De l'analyse du tableau 9 ci-dessus, il ressort que le montant moyen demandé est 2121241 FCFA et qui s'oscille de 70000 FCFA au minimum vers 2.12e⁺⁷ FCFA au maximum. Ce montant moyen est ce qu'un demandeur potentiel peut recevoir. Tandis que la capacité de remboursement moyenne des demandeurs de microcrédits est de 172710.3 FCFA qui varie de -75000 FCFA le minimum vers 2760000 FCFA au maximum. Ce montant représente la capacité qu'un demandeur potentiel pourrait disposer pour voir sa demande de crédits accordés, cela peut être en totalité ou non. Lorsque le crédit accordé n'est pas en totalité, il

apparaît alors un problème de rationnement. La conséquence évidente de ce rationnement peut s'expliquer comme la cause de l'échec de certains projets ou de certaines activités censés répondre à l'aspiration des demandeurs, encore moins à leur besoin financier. Et pourrait donc engendrer plus tard à un désagrément de non remboursement.

SECTION 2 : La discussion des résultats, vérification et validation des hypothèses

Paragraphe 1 : les discussions des résultats

Cette partie présente les analyses des tests statistiques, l'analyse économétrique et les effets marginaux des variables explicatives.

A. Présentation des résultats statistiques des variables explicatives

Tableau 10 : Statistique descriptive des variables explicatives.

Variable	Pas accès au crédit	Accès au crédit	Test statistique
Sexe (%homme)	82,28	83,10	15,96***
Situation matrimoniale (% marié)	65	78,23	7,31***
Existence de garantie (% oui)	10	90	28,74***
Age (ecart-type)	41(12,34)	44(9,6)	2,15
Taille du ménage	4,88 (4,37)	4,33 (2,1135)	1,87
Distance (% loin)	88,46	33,87	17,74***
La capacité de remboursement (ecart-type)	139905,385 (155574,614)	179588,702 (357382,414)	2,12*
Montant demandé (ecart-type)	1816134,62 (1607457,77)	2185215,32 (2403788,88)	6,42**
Secteur primaire	6,45	3,85	0,977
Secteur secondaire	13,71	7,69	0,982
Secteur tertiaire	79,84	88,46	10,16***

Source : Donnée d'enquête de l'auteur.

NB : Le khi-deux de Pearson a été utilisé pour les variables en % et le t de Student est présenté pour les variables quantitatives. ***significatif au seuil de 1% ($p < 0,01$) ; **significatif au seuil de 5% ($p < 0,05$) ; *significatif au seuil de 10% ($p < 0,10$)

- **Test de validation du modèle**

On ne serait interpréter les résultats de l'estimation du modèle et test statistique sans avoir fait au préalable les tests de significativité globale et individuelle.

- ✓ **Test de significativité globale**

La règle générale est que lorsque la probabilité est inférieure au seuil d'erreur qu'on se fixe à priori (5%, 10% et 1%), on rejette l'hypothèse nulle ; sinon on l'accepte ici, la probabilité associée au χ^2 est inférieure à 5% ($\text{Prob} > \chi^2 = 0,000$), donc on rejette l'hypothèse nulle, c'est-à-dire qu'on accepte l'hypothèse alternative selon laquelle le modèle est globalement significatif.

- ✓ **Test de significativité individuel**

Le test de student permet de tester la nullité des coefficients pris individuellement. Les coefficients significatifs sont marqués comme indiqués dans les tableaux 10 et 11 à partir des stars. Pour, alors tester individuellement la significativité des coefficients du modèle, on compare leurs probabilités respectives (p-value) données dans la dernière colonne du tableau 10.

- **Analyse des résultats du tableau 10**

Les statistiques descriptives des différentes variables incluses dans le modèle sont présentées dans le tableau 10. L'analyse descriptive des variables explicatives montre que parmi les demandeurs n'ayant pas accès au microcrédit, il existe environ 46,15% des hommes contre 53,85%. Le test de khi-deux signale qu'il y a une discrimination entre femmes et hommes et est significatif au seuil de 1%. Ce qui dénote que les hommes ont plus de chance que les femmes dans la structure.

Les proportions des demandeurs de microcrédit dont les personnes mariées est significative au seuil de 1% en fonction de l'accès au microcrédit. Quant à l'existence de garantie, on retrouve environ 72,58% disposant de garantie contre 27,42% parmi ceux qui ont accès au microcrédit. En ce qui concerne les usagers qui n'ont pas pu avoir accès au microcrédit, 61,54% n'ont pas de garantie. Le test khi-deux montre qu'elle est significative au seuil de 1%.

L'âge moyen des demandeurs de microcrédit qui ont accès est de 44 ans contre 41 ans dont le microcrédit a été refusé. La distance est significative et environ 96,47% des personnes sont proches ayant accès contre 3, 53% non pas accès.

La capacité de remboursement est en moyenne de 172710.3 Fcfa. En effet elle est en moyenne de 139905,385 Fcfa pour les non accès et de 179588,702 Fcfa pour les personnes ayant accès. Le test de student montre qu'elle est significative. De même, le montant demandé est aussi significatif avec un montant moyen de 2121241 Fcfa dont 1816134,62 pour les non accès et 2185215,32 Fcfa pour les personnes ayant accès.

Le test de khi-deux montre que le secteur tertiaire est significatif avec 79,84% contre 13,71% et 6,45% qui sont respectivement les secteurs secondaires et primaires. Pour les secteurs primaire et secondaire, les analyses statistiques n'ont révélé aucune différence significative.

**B. Analyse économétrique des facteurs déterminants l'accès aux microcrédits dans
Les IMF : cas de la CLCAM-Calavi**

Le tableau 11 présente l'estimation logit des déterminants d'accès au microcrédit.

Tableau 11 : Estimation logit des déterminants d'accès au microcrédit

Nombre d'observation = 47		Prob > chi2 = 0.0000	
LR chi2(12) = 41.61		Pseudo R2 = 0.6439	
Variable explicative	coef	Odds ratio	p-value
age	.9306886**	2.536255	0.051
age2	-.0084549*	.9915808	0.071
sex	-1.070353	.3428875	0.414
garant	3.043461*	20.98611	0.059
dist	-5.659601***	.0034839	0.006
situmatr	-4.441246*	.0117813	0.058
sect1	6.636573*	762.4775	0.097
sect2	-4.956742	.0070358	0.104
sect3	-4.38716	.012436	0.288
tailmeg	-.2298101	.7946845	0.331
capacit	-.000019**	.999981	0.048
remb	0	1	
montdm	-2.39e-07	.9999998	0.286
_cons	-14.7059	4.10e-07	0.119

Source : Résultats obtenus à partir du logiciel stata 12

NB : *** significatif au seuil de 1%(p<0,01) ;** significatif au seuil de 5%(p<0,05) ;* significatif au seuil de 10%(p<0,1) ; (.....) est le test de student pour les variables quantitatives et khi-deux pour les variables qualitatives.

L'équation du modèle après résultat

$$\text{accs} = -14.7059 + 0.9306\text{age} - 0.0085\text{age2} - 1.0704\text{sex} + 3.0435\text{garant} - 5.6596\text{dist} - 4.4413\text{situmatr} + 6.6365\text{sect1} - 4.9567\text{sect2} - 4.3872\text{sect3} - 0.2298\text{tailmeg} - 0.000019\text{capacit} - 2.39\text{e-}07\text{montdm}$$

$\beta_1(2.15)$; $\beta_2(4.62)$; $\beta_3(15.96)$; $\beta_4(28.74)$; $\beta_5(17.74)$; $\beta_6(7.31)$; $\beta_7(10.16)$; $\beta_8(0.982)$; $\beta_9(0.977)$;
 $\beta_{10}(1.87)$; $\beta_{11}(2.12)$; $\beta_{13}(6.42)$.

Les R² qui mesure le pouvoir explicatif du modèle et indique le pourcentage des variations de la variable dépendante expliquée par les variables explicatives incluses dans le modèle est ici égal à 0,64 soit 64%. Cela signifie que le degré de relation entre les variables expliquées et les variables explicatives est de 64% : le modèle a un bon pouvoir explicatif des déterminants d'accès aux microcrédits. Ici le résultat de la probabilité associé au chi² est inférieur à 5% (Prob > chi² = 0.0000), donc on rejette l'hypothèse nulle, c'est-à-dire qu'on accepte l'hypothèse alternative selon laquelle le modèle est globalement significatif.

Les résultats économétriques montrent que la variable sexe, n'est pas significative mais le signe porté par le coefficient est négatif. Ainsi, cela notifie que, le fait d'être homme ou femme a une influence sur l'accès au microcrédit. Ce résultat a un lien avec la littérature qui stipule que le genre a un effet considérable sur l'accès au crédit (Morduch, 1999 ; Kacem et Zouali, 2013). Ce résultat est-il aussi contraire aux études qui pensent que les femmes sont les plus lésées dans l'accès aux services financiers (Everett & Savara, 1991 ; Goetz & Sen Gupta, 1996 ; Mayoux, 1998) cité par (Sossou, 2015). Ce résultat témoigne la présence d'une discrimination entre les hommes et les femmes pour l'accès au microcrédit au niveau de la CLCAM. Par contre la situation matrimoniale ou le statut marital est significatif au seuil de 10%. Ce qui dénote que le fait d'être marié a d'incidence sur l'accès au microcrédit auprès de la structure de notre étude. L'estimation logit de la variable âge montre que l'âge des demandeurs de microcrédits lié aux différents secteurs activités est significatif au seuil de 5% avec un signe positif attendu. Ce résultat révèle que l'âge est un facteur sur lequel la CLCAM appesanti beaucoup plus pour l'octroi des microcrédits. Elle ne fait pas de prêt à n'importe qui, mais plutôt à une tranche d'âge donné dont les plus expérimentés dans leur secteur d'activité afin d'éviter les problèmes litigieux. De plus, la variable âge au carré est significative au seuil de 10% et a un coefficient négatif, ce qui indique qu'il y a un âge optimal auquel la probabilité d'obtenir de microcrédit est acceptée.

Cependant, la variable taille du ménage n'est significative mais a un signe attendu, négatif. Cela montre que la taille du ménage influence beaucoup sur la possibilité d'avoir accès aux microcrédits. Ce résultat signifie que moins la taille du ménage est élevée plus les demandeurs de microcrédits auront accès. L'explication de cette corrélation négative vient de Flotz (2004) et de Eze et al (2009) qui ont démontré que la taille du ménage influence beaucoup plus la

demande de crédit que sa satisfaction par l'IMF. Or la formulation de la demande est une condition sine qua none à l'accès. Ce qui stipule que la grande taille des ménages s'expose à des dépenses plus élevées et donc à une diminution de possibilités financières à leur secteur activité. La variable garantie est significative au seuil de 10% et le signe attendu est positif. Cela expose que, la garantie est un facteur qui favorise l'accès aux microcrédits. Alors plus l'individu a de garanties plus il a la chance d'avoir accès aux microcrédits comme la dénote l'analyse descriptive 66,67% contre 33,33%. De l'analyse du coefficient de cette variable il ressort que la garantie est l'un des facteurs qui limite l'accès aux microcrédits.

Le secteur d'activité tertiaire est significatif au seuil de 10% et le signe attendu est confirmé, positif. Ce signe mentionne que le secteur tertiaire est à la fois le principal actif financé et la capitale source génératrice de revenu. Alors le secteur tertiaire se trouve plus privilégié au détriment des deux autres. Or, le secteur primaire qui constitue le socle de l'économie nationale avec 35% du PIB et emploi 70% de la population active se trouve marginaliser. Comme l'indique la statistique descriptive avec 13,71%. Ce qui justifie que le secteur tertiaire permet d'avoir accès aux microcrédits. De plus les secteurs primaires et secondaires ne sont pas significatifs mais ont des signes négatifs qui prouvent, qu'ils sont marginalisés. La variable distance est significative au seuil de 1% et présente le signe attendu, négatif. Ce signe négatif montre que la distance est une contrainte majeure pour la plupart des demandeurs d'avoir accès aux microcrédits. Ainsi plus la distance est proche plus les demandeurs ont de chances à demander de microcrédits. Alors, la distance est l'un des facteurs qui bloque l'accès aux microcrédits des demandeurs.

La capacité de remboursement est significative au seuil de 5% et présente un signe négatif. Ce signe montre que la variable capacité de remboursement a une influence sur l'accès au microcrédit. Il est l'un des facteurs qui limite la probabilité de chance d'avoir accès au crédit. Ainsi, un demandeur de crédit doit avoir un revenu consistant et stable afin d'augmenter ces chances auprès des IMF. La variable montant demandé n'est pas significative mais présente un signe négatif. Ce signe dénote qu'il a un problème de rationnement lorsqu'une demande de microcrédit est adressée à l'IMF. Pour mieux apprécier l'effet des variables explicatives sur la probabilité d'accès aux microcrédits, nous avons calculé les effets marginaux des variables incluses dans le modèle. Les résultats de ce calcul se figurent dans le tableau 12.

Tableau 12 : L'estimation de l'effet marginale (dy/dx) des variables explicatives sur la probabilité d'accès aux microcrédits

Variable	(dy/dx)	p-value
age	.2137341**	0.048
age2	-.0019417*	0.068
sex	-.2390896	0.399
garant	.6001808**	0.012
dist	-.8825679***	0.000
situmatr	-.7996623***	0.000
sect1	.7849852***	0.000
sect2	-.559033**	0.013
Sect3	-.6962722***	0.001
tailmeg	-.0527763	0.324
capacit	-4.36e-06**	0.040
montdm	-5.50e-08	0.291

Source : Résultat obtenu à partir du logiciel stata12

C. Analyse des résultats des effets marginaux des variables explicatives sur la probabilité d'avoir accès aux microcrédits

Les résultats de calcul des effets marginaux montrent que la variable garantie est affecté d'un coefficient positif dont l'estimateur a une réalisation positive. Ainsi, le fait d'avoir une garantie augmente de près de 0,6 la probabilité d'avoir accès au microcrédit auprès de la CLCAM. Ce qui signifie plus on a de garantie plus on a de chance d'avoir accès au crédit. Ensuite, le fait d'avoir un âge moyen convenable à la structure financière augmente de 0,21 la probabilité d'avoir accès au microcrédit. Tandis que le carré de cet âge diminue de 0,019 la probabilité d'avoir accès au microcrédit. Ce qui signale que l'effet de la vieillesse a une influence négative sur l'accès au microcrédit. Cependant, il existe un âge optimal au quel un individu ne peut plus accéder au crédit. Alors que, l'appartenance à un groupe du secteur tertiaire augmente près de 0,78 la probabilité d'être bénéficiaire de microcrédit. De cette analyse, il ressort que le secteur tertiaire est le plus pourvoyeur au détriment des deux autres. Ceci dénote que l'objectif social initial fixé par les institutions financières se voit abandonner au profit de la recherche de rentabilité. De plus le secteur secondaire et le secteur primaire

diminuent très respectivement près de 55,90% et 69,63% la probabilité d'avoir accès aux microcrédits. Par ailleurs, la taille du ménage diminue de 0,053 la probabilité d'avoir accès au microcrédit. Cette diminution est un avantage comparatif aux demandeurs ayant moins de charge que celui d'un ménage ayant une charge élevée. De même, la distance diminue de 0,88 la probabilité d'avoir accès au microcrédit. Ce qui explique bien que la proximité est l'un des facteurs qui influence négativement l'accès au microcrédit. Enfin la capacité de remboursement qui conditionne l'accès au microcrédit est affecté d'un coefficient négatif, qui diminue de $4,36e^{-06}$ la probabilité d'avoir accès au crédit. Ce coefficient dénote qu'en aucun cas l'individu ne serait bénéficiaire, que s'il est en mesure de rembourser le montant à demander.

Paragraphe 2 : Vérification et validation des hypothèses

Ce paragraphe présente la vérification, la validation des hypothèses et recommandation

A. Vérification et validation des hypothèses

Au terme de notre recherche et au regard des résultats d'analyse économétrique et descriptive nous sommes en mesure de confirmer nos hypothèses émises.

Hypothèse 1 : Le secteur tertiaire explique l'influence positive sur le statut d'avoir accès au microcrédit. L'hypothèse est vérifiée. On déduit donc que le fait d'appartenir à un groupe du secteur tertiaire augmente la chance d'avoir accès au microcrédit.

Hypothèse 2 : Seul la garantie et l'âge influencent positivement et significativement l'accès au microcrédit. On déduit donc que le fait d'avoir l'âge minimum requis et disposant de garanties ou caution facilitent l'accès au microcrédit. Il ressort également des analyses que la taille du ménage, la distance et la capacité de remboursement influencent négativement et significativement l'accès au microcrédit. On déduit que plus la taille du ménage est élevée, plus le lieu de résidence est éloigné et plus le niveau de capacité est faible l'accès au microcrédit est difficile. Ces facteurs constituent les déterminants d'avoir accès au microcrédit. Même si toutes les variables de l'hypothèse n'influencent pas positivement et significativement néanmoins la garantie et l'âge le sont. Tous ces derniers vérifient l'hypothèse.

En conclusion toutes nos hypothèses sont vérifiées.

B. RECOMMANDATIONS

Au regard des résultats de cette étude, pour l'amélioration des déterminants d'accès au microcrédit dans les IMF, nous suggérons de :

- mettre en interconnexion l'ensemble de l'institution de la faitière afin de faciliter l'accès et la sécurité des transactions.
- adopter un système de politique d'entrepreneuriat accompagner de suivi afin d'aspirer ceux des secteurs primaire et secondaire à avoir plus d'accès aux services financiers.
- renforcer le système marketing sur tout le plan national afin de desservir les zones les plus concernées.
- élargir les activités de la structure en séparant le lieu d'accueil du guichet.
- valoriser et vulgariser l'action des acteurs de l'IMF auprès des agriculteurs.
- faire des publications radiophoniques par semestre afin d'atteindre les ciblages pauvres et les exclus ayant normalement besoin du crédit.
- recenser toutes les activités (agricoles, commerciales,...) qui font l'objet de demande de microcrédit, étudier leurs cycles de même que les périodes les plus appropriées pour la mise place du financement.
- faire des études prospectives sur les opportunités de financement de l'agriculture et de l'artisanat afin de créer de nouveaux produits financiers adaptés aux secteurs secondaire et primaire.

CONCLUSION

L'objectif de notre étude est d'analyser les déterminants d'accès aux microcrédits dans les IMF au Bénin : cas de la CLCAM-Calavi, au regard des besoins d'introduction financière des populations rurales aux services financiers. Le microcrédit tout comme petit crédit accordé au plus pauvre pour lutter contre la pauvreté en accroissant le revenu des entrepreneurs, admet des facteurs qui déterminent son accessibilité. Ces facteurs sont d'ordre socio-économique et sectoriel. Au nombre de ces facteurs socio-économique nous pouvons retenir que la taille du ménage, l'âge au carré, la distance et la capacité de remboursement influencent négativement et significativement l'accès au microcrédit. Les résultats de la recherche ont révélé que sur les 150 demandeurs de microcrédit seul 26 demandeurs soient environ 17,33% ne sont pas servis et qu'environ 79,84% des acquéreurs appartenant au secteur tertiaire, disposant de garantie et ayant l'âge requis ont accès au microcrédit. Alors que l'âge et la garantie influencent positivement et significativement l'accès au microcrédit. De même que l'attribut sectoriel, le secteur tertiaire influence positivement et significativement l'accès au microcrédit. Toutefois nous pouvons noter de nos résultats que les usagers de la CLCAM d'Abomey-Calavi ont en majorité les problèmes de rationnement dont 49% des microcrédits demandés par les différents usagers de chaque secteur d'activité occupé par les demandeurs ont été rationnés contre 51%. Cependant le rationnement de crédit s'explique comme la cause de l'échec de certains projets ou de certaines activités qui ne répond pas à l'aspiration des demandeurs, encore moins à leur besoin financier. Ce phénomène observé fausse la statistique des demandeurs. Ainsi, compromet leur activité et les plonge dans une situation délicate. Ce qui pourrait entraîner le non remboursement de certains demandeurs qui ne connaissent pas le risque du rationnement. En effet l'objectif principal des IMF est de réduire la pauvreté tout en accordant les faibles montants aux populations démunies afin de leur permettre de mener leurs activités génératrices de revenus. Il urge donc dans un contexte avec les banques et autres structures financière, que cette dernière face usage de nouvelle feuille de route à savoir la restructuration de ses dispositifs, méthodes et outils de travail en mettant plus l'accent sur le mieux être des usagers et adhérents de ses services et produits. Face à cette situation la CLCAM devra prendre en compte tous ces facteurs afin de revoir sa stratégie de politique d'octroi de crédit pouvant permettre l'accessibilité des personnes marginalisées. Mais nous restons qu'en même convaincu que ce travail lui servira prochainement la CLCAM à revoir son système de fonctionnement.

BIBLIOGRAPHIE

Amadani, L.K. (2006). « *La problématique du recouvrement des créances par les IMF au Bénin : Quelles solutions pour la caisse rurale d'épargne et de prêt d'Agbangnizoun?* » Mémoire pour l'obtention du diplôme ES-Sciences Economiques/FASEG à l'UAC.

Avocevou, C. M. A. (2003). « *Déterminants socio-économiques de l'accès au micro crédit en milieu rural : cas de la commune de Zogbodoméy* ». Thèse d'Ingénieur Agronome : Université d'Abomey-Calavi (Bénin). pp116.

Bakayoko, A.S.J. (2012) « *Micro finance en Côte d'Ivoire : Etat des lieux et perspectives d'évolution* » Mémoire de fin d'étude-Master Spécialisé Economie et Stratégie des Institutions Financières. pp11&13.

<https://www.microfinancegateway.org/sites/default/file/mfg-fr-etude-de-cas-des-lieux-...rfiance-cote-d-ivoire-09-2012.pdf> (4/06/2016).

Bédécarrats, F. (2010). « *Evaluer la microfinance, entre utilité sociale et performances financières* », *Revue Française de Socio-Économie* 2/2010 (n°6),p. 87-107
URL:www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2010-2-page-87.htm.

DOI : [10.3917/rfse.006.0087](https://doi.org/10.3917/rfse.006.0087). (14/09/2016).

Boukari, I. et Senou, H.G.D. (2015). « *Politique de recouvrement dans une institution de micro-finance : Cas de la CLCAM d'Abomey-Calavi* ». Rapport pour l'obtention du diplôme BTS à L'HECM. pp23.

Bourbonnais, R. (2005). *Econométrie*. 6ème édition. Paris: Dunod. http://www.usaintlouis.be/SI/2015CINGE_1330.html (05/10/2016)

DPP/MAEP, (2016). « *Etude spécifique sur la prise en compte du genre dans le secteur agricole et autonomisation de la femme rural* », rapport provisoire : Direction de la Programmation et de la Prospective, Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. pp16.

Giraud, P.N. (2001). « *Le commerce des promesses* ». *Petit traité sur la finance moderne*. Paris : Seuil. pp370.

Helms, B. (2006). *Access for all: building inclusive financial systems. Capturing 10 years of CGAP experience*. Washington D.C.: The International Bank for Reconstruction and Development/World Bank. pp170.

Hodgman, D.R. (1960). « Credit risk and credit rationing ». *Quarterly Journal of Economics*, **75**(2): 258-278.

Honlonkou, A., Acclassato, D. & Quenum, V. (2006). « Les déterminants de la performance de remboursement dans les institutions de micro-finance au Bénin », *Annal of public and cooperative economics*. 77(1) : 2006. pp53-81.

https://www.microfinancegateway.org/sites/default/files/mfg-fr-etudes-de-cas-determinants-...t-dans-imf-au-benin-04-2005_0.pdf (17/07/2016)

Hossain, M. (1988). “*Credit for alleviation of rural poverty: The Grameen Bank in Bangladesh*”. IFPRI Research Report No. 65. Washington D.C.: IFPRI. pp96.

Houkanrin, G. & Avigbe, D. (2010). « *Analyse de la viabilité financière des institutions de microfinance au Bénin : cas de l'ACFB* ». Mémoire : FASEG/Université d'Abomey-Calavi (Bénin). pp99.

Kacem, S. & Zouaril, S. G. (2013). « *Analyse des déterminants d'accès aux services financiers des associations de microcrédit dans la Tunisie rurale* ». Sfax, Tunisie : Université de Sfax. 15p.

Keynes, J.M. (1930). “A Treatise on Money”. In: *The Collected Writings of John Maynard Keynes. Volume VI. The Applied Theory of Money*. London, UK: Cambridge University Press, 1971.

Koloma, Y. (2016) « *Effets de seuil dans la relation entre l'accès au microcrédit et l'amélioration du bien-être des bénéficiaires* », *Mondes en développement* 4/2010 (n°152) pp13-30.

URL: www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2010-4-page-13.htm.DOI: 10.3917/med.152.0013. (05/10/2016)

Lanha M. (2001). « *Le prêt de groupe de caution solidaire : typologie, efficacité et mesure empirique*.Mimeo », août 2001, pp35. <http://www.entreprenariat.auf.org/IMG/pdf/03-71.pdf>. (05/10/2016)

Ledgerwood, J. (1999). « *Une perspective institutionnelle et financière. Manuel de microfinance de la Banque mondiale* ». Washington D.C. : Banque mondiale. pp324.

Lesaffre D., (2000) « *A propos de l'offre et de la demande de financement du monde rural de l'Afrique de l'ouest* », Lomé, BOAD, juillet 2000, présenté au colloque « Quelle micro-finance pour l'agriculture des pays en développement ? », FARM, 4 ; 5 et 6 décembre 2007, pp6.

Long, J. S. (1997). *Regression models for categorical and limited dependent variables*. Thousand Oaks, USA: Sage Publications. (Advanced Quantitative Techniques in the Social Sciences; Number 7). <http://investigadores.Cide.edu/aparicio/data/refs/Long%26Freese-RegModels-usingstata-2001.pdf>. (05/10/2016)

Maddala, G.S. (1985). "*Limited and dependent variables in econometrics*". Cambridge, UK: Cambridge University Press, Cambridge. pp401.

Mayoux, L. (1998). « L'empowerment des femmes contre la viabilité ? Vers un nouveau paradigme dans les programmes de microcrédit. In : Preiswerk Y., éd ». *Les silences pudiques de l'économie : économie et rapports sociaux entre hommes et femmes*. Berne/Genève : Institut Universitaire d'Études du Développement/Unesco, pp73-97.

Maystadt, J.-F. (2002). *Contribution potentielle des entités d'économie sociale au financement des micros et petites entreprises. Application au cas espagnol*. Mémoire : Département des Sciences économiques, Université Catholique de Louvain (Belgique).

Mbouombouo Mfossa, P. H., Mvogo, G. & Ndzana, M. (2013). Performance sociale versus performance financière : quel objectif pour les microfinances camerounaises ? *Vèmes Journées Internationales de la Microfinance « Mutations et crises de la microfinance »*, Douala, Cameroun, 11, 12 et 13 septembre 2013. 18 p

Mohamed, K. (2003). *Access to formal and quasi-formal credit by smallholder farmers and artisanal fishermen: a case of Zanzibar*. Research on poverty alleviation (REPOA), Research Report No. 03.6. Dar es Salaam, Tanzania: Mkuki na Nyota. pp53.

PNUD, (2007). « Diagnostique Approfondi du Secteur de la Microfinance au Bénin ». pp23-24. <http://www.bj.undp.org/content/dam/benin/docs/pauvrete/diagnostic-du-secteur-de-la-micro-finance-au-benin....pdf>. (14/07/2016).

Sandra Kendo, « Développement du secteur financier et financement de l'activité agricole dans un contexte de crise alimentaire : quelle place pour la micro-finance ? », *Développement durable et territoires*. Vol. 3, n° 3/ 10 décembre 2012. URL :

<http://www.developpementdurable.revue.org/9433>; DOI:10.4000/developpementdurable.9433
(14/09/2016).

Sossa, T. (2011). Microfinance et inclusion financière au Bénin. Geneva: The Graduate Institute Publications. Tiré de <http://books.openedition.org/iheid/334.p1>. (05/06/2016).

Sossou, C. H. (2015). « Le financement de l'agriculture au Bénin : Stratégie et Adaptation des Exploitation Agricole » pour l'obtention de grade de docteur en science agronomique et ingénierie biologique. Pp9-13.

https://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/1888999/1/SOSSOU_Comlam_Herv.....pdf
(05/06/2016)

Tapsoba, D. H. (2007). « *Une estimation du choix des consommateurs canadiens en matière de véhicules personnels, de nouvelles technologies et de carburants de remplacement par Logit mixte* ». Mémoire de maîtrise : Université de Laval (Canada). 133 p.

Turgot, A. R. J. (1766). "Réflexions sur la formation et la distribution des richesses". In : Turgot A.R.J. *Écrits économiques*. Paris : Calmann-Lévy, 1970.

LES DETERMINANTS D'ACCES AUX MICROCREDITS DANS LES IMF AU BENIN :
CAS DE LA CLCAM D'ABOMEY-CALAVI

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	ii
DEDICACE 1	iii
DEDICACE 2.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES GRAPHIQUES	vii
Résumé	x
Abstract	xi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL, ASPECT THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	3
SECTION 1 : Cadre institutionnel de l'étude.....	3
A Choix de la structure.....	3
B HISTORIQUE.....	3
Paragraphe1 : choix et historique CLCAM d'Abomey-Calavi	3
1. ZONE DE RECHERCHE	4
a. Situation géographique :	4
b. Organisation :.....	4
c. Situation économique :	4
C. Les activités de la CLCAM d'Abomey-Calavi.....	5
D. LES PRODUITS DE CLCAM d'ABOMEY-CALAVI	6
E. Les ressources de fonctionnement de la CLCAM d'Abomey-Calavi	6
SECTION 2 : Aspect théorique et méthodologie de l'étude	9
Paragraphe 1 : Aspect théorique.....	9
A. Problématique	9
B. Objectifs de l'étude	11
C. Hypothèses	11
D. Revue de littérature	11
a. Le crédit	11
b. Microcrédit.....	12
c. Micro-finance.....	14
2. Revue empirique	15
3. La théorie du rationnement et de l'information parfaite du crédit.....	18
Paragraphe 2 : Méthodologie de l'étude.....	20

LES DETERMINANTS D'ACCES AUX MICROCREDITS DANS LES IMF AU BENIN :
CAS DE LA CLCAM D'ABOMEY-CALAVI

A.	Source des données	20
1.	Présentation des données et la zone d'étude	21
B.	Méthode d'analyse de données	22
CHAPITRE 2 : PRESENTATION ET DISCUSION DES RESULTATS DE L'ETUDE.....		27
SECTION 1 : LA PRESENTATION DES RESULTATS.....		27
Paragraphe1 : Le profil des demandeurs de microcrédits.....		27
A.	Caractérisation suivant le sexe	27
B.	L'accessibilité des demandeurs de microcrédits selon approche genre	28
C.	L'accessibilité des demandeurs aux microcrédits.....	28
D.	La taille du ménage et l'âge moyens des demandeurs de microcrédits	29
E.	Contrainte d'accessibilité par rapport aux garanties des demandeurs	29
F.	Type de secteur d'activité occupé par les demandeurs de microcrédits	30
G.	Le niveau d'accès des demandeurs par différent type de secteur d'activité.....	31
H.	Analyse du niveau d'accès de microcrédits des demandeurs par leur lieu d'habitation	31
I.	La situation matrimoniale des demandeurs de microcrédits	32
J.	Montant demandé et capacité de remboursement moyen des demandeurs	32
SECTION 2 : La discussion des résultats, vérification et validation des hypothèses		33
Paragraphe 1 : les discussions des résultats.....		33
A.	Présentation des résultats statistiques des variables explicatives	33
B.	Analyse économétrique des facteurs déterminants l'accès aux microcrédits dans Les IMF : cas de la CLCAM-Calavi	36
C.	Analyse des résultats des effets marginaux des variables explicatives sur la probabilité d'avoir accès aux microcrédits.....	39
Paragraphe 2 : Vérification et validation des hypothèses.....		40
A.	Vérification et validation des hypothèses	40
B.	RECOMMANDATIONS	41
CONCLUSION		42
BIBLIOGRAPHIE		43
TABLE DES MATIERES		47
ANNEXES		a

ANNEXES

LES DETERMINANTS D'ACCES AUX MICROCREDITS DANS LES IMF AU BENIN :
CAS DE LA CLCAM D'ABOMEY-CALAVI

Annexe 1 : Tableau des résultats de stata sur la régression des variables expliqués et explicatives

Logistic regression Number of obs = 47
LR chi2(12) = 41.61
Prob > chi2 = 0.0000
Log likelihood = -11.504517 Pseudo R2 = 0.6439

accs	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
age	.9306886	.4779329	1.95	0.051	-.0060427	1.86742
age2	-.0084549	.0046798	-1.81	0.071	-.0176271	.0007174
sex	-1.070353	1.311676	-0.82	0.414	-3.641191	1.500486
garant	3.043861	1.612262	1.89	0.059	-.1161142	6.203835
dist	-5.659601	2.041949	-2.77	0.006	-9.661748	-1.657454
situmatr	-4.441246	2.344233	-1.89	0.058	-9.035858	.1533674
sect1	6.636573	3.996611	1.66	0.097	-1.196641	14.46979
sect2	-4.956742	4.51941	-1.19	0.104	-14.23844	3.477318
sect3	-4.38716	2.68964	-1.56	0.288	-9.465134	1.078061
tailmeg	-.2298101	.2363225	-0.97	0.331	-.6929937	.2333736
capacit	-.000019	9.61e-06	-1.98	0.048	-.0000378	-1.58e-07
remb	0 (omitted)					
montdm	-2.39e-07	2.24e-07	-1.07	0.286	-6.79e-07	2.00e-07
_cons	-14.7059	9.439579	-1.56	0.119	-33.20713	3.795335

LES DETERMINANTS D'ACCES AUX MICROCREDITS DANS LES IMF AU BENIN :
CAS DE LA CLCAM D'ABOMEY-CALAVI

Annexe 2: Présentation des effets marginaux du résultat stata

. mfx

Marginal effects after logit

y = Pr(accs) (predict)

= .47605519

variable	dy/dx	Std. Err.	z	P> z	[95% C.I.]	X
age	.2137341	.10786	1.98	0.048	.00234 .425129	41.9333
age2	-.0019417	.00107	-1.82	0.068	-.004029 .000146	1885.89
sex*	-.2390896	.28321	-0.84	0.399	-.794172 .315993	.466667
garant*	.6061808	.2406	2.52	0.012	.134607 1.07776	.511111
dist*	-.8825679	.10455	-8.44	0.000	-1.08749 -.677648	.666667
situmatr*	-.7996623	.19849	-4.03	0.000	-1.18869 -.410638	.688889
sect1*	.7849852	.1359	5.78	0.000	.518626 1.05134	.111111
sect2*	-.559033	.22301	-2.61	0.013	-1.02005 -.145886	.085106
sect3*	-.6962722	.2075	-3.35	0.001	-1.08165 -.268275	.808511
tailmeg	-.0527763	.05348	-0.99	0.324	-.157586 .052034	4.82222
capacit	-4.36e-06	.00000	-2.05	0.040	-8.5e-06 -2.0e-07	.119066
montdm	-5.50e-08	.00000	-1.05	0.291	-1.6e-07 4.7e-08	2.3e+06

(*) dy/dx is for discrete change of dummy variable from 0 to 1

LES DETERMINANTS D'ACCES AUX MICROCREDITS DANS LES IMF AU BENIN :
CAS DE LA CLCAM D'ABOMEY-CALAVI

Annexe 3:

Logistic regression	Number of obs =	47
	LR chi2(12) =	41.61
	Prob > chi2 =	0.0000
Log likelihood = -11.504517	Pseudo R2 =	0.6439

accs	Odds Ratio	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
age	2.536255	1.21216	1.95	0.051	.9939756	6.471578
age2	.9915808	.0046404	-1.81	0.071	.9825273	1.000718
sex	.3428875	.4497575	-0.82	0.414	.0262211	4.483867
garant	20.98611	33.8351	1.89	0.059	.8903735	494.6426
dist	.0034839	.007114	-2.77	0.006	.0000637	.1906236
situmatr	.0117813	.027618	-1.89	0.058	.0001191	1.165753
sect1	762.4775	3047.326	1.66	0.097	.3022076	1923750
sect2	.0070358	.00208129	-1.19	0.104	6.55e-07	32.37277
sect3	.012436	.0405942	-1.56	0.288	.0000775	2.938976
tailmeg	.7946845	.1878018	-0.97	0.331	.5000767	1.262853
capacit	.999981	9.61e-06	-1.98	0.048	.9999622	.9999998
remb	1 (omitted)					
montdm	.9999998	2.24e-07	-1.07	0.286	.9999993	1
_cons	4.10e-07	3.87e-06	-1.56	0.119	3.79e-15	44.49314

**LES DETERMINANTS D'ACCES AUX MICROCREDITS DANS LES IMF AU BENIN :
CAS DE LA CLCAM D'ABOMEY-CALAVI**

Annexe 4: Tableau matriel de corr accs age age2 sex garant dist situmatr sect1 sect2 sect3
tailmeg capacite remb montdm , (obs=150)

	accs	age	age2	sex	garant	dist	situmatr	sect1	sect2	Sect3	tailmeg	capacite	remb	montdm
accs	1.0000													
age	0.1180	1.0000												
age2	0.0900	0.9895	1.0000											
sex	0.0108	0.2796	0.2774	1.0000										
garant	0.2740	0.0918	0.0782	0.2172	1.0000									
dist	-0.4170	-0.1815	-0.1739	-0.1823	-0.2093	1.0000								
situmatr	0.1138	0.7105	0.6473	0.2201	0.0331	-0.1701	1.0000							
sect1	0.0415	0.0941	0.0797	0.2665	0.1191	-0.1076	0.1420	1.0000						
sect2	0.1637	0.1399	0.1294	0.2086	0.1636	-0.1853	0.1517	-0.0903	1.0000					
sect3	-0.1632	-0.1762	-0.1584	-0.3419	-0.2117	0.2227	-0.2161	-0.5517	-0.7808	1.0000				
tailmeg	-0.0798	0.2648	0.2303	0.1815	-0.0521	0.0577	0.2102	0.0872	0.0380	-0.0865	1.0000			
capacite	0.0455	0.1794	0.1840	0.2015	0.2081	-0.0883	0.0811	0.1054	-0.0199	-0.0494	-0.0018	1.0000		
remb	0.6779	0.0800	0.0608	-0.0217	0.1931	-0.2794	0.0915	-0.1319	0.1508	-0.0435	-0.1584	0.1077	1.0000	
montdm	0.0613	0.1740	0.1590	0.1742	0.4231	-0.1152	0.0829	0.0235	-0.0080	-0.0081	-0.0212	0.1438	-0.0552	1.0000

LES DETERMINANTS D'ACCES AUX MICROCREDITS DANS LES IMF AU BENIN :
CAS DE LA CLCAM D'ABOMEY-CALAVI

Annexe 5 : Fiche d'enquête

Fiche d'enquête N° :.....

Département.....

Commune:.....

Arrondissement:.....

Village:.....

Date :

Non de l'enquêteur:.....

Information générales sur l'enquête

Nom :.....

Prénoms :.....

Age :.....

Sexe : Masculin Féminin

Situation Matrimonial: Marié (é) Célibataire Divorcé Veuve

Taille du ménage :

Accessibilité au crédit ? Oui Non Combien de fois ?

Quelle est votre secteur d'activité ? Agriculture Elevage Commerce Artisan

APE Autre

Avez-vous de garantie ? Oui Non

Revenu du demandeur de crédit.....

Dépense du demandeur de crédit.....

Capacité de remboursée.....

Montant accordé.....

**LES DETERMINANTS D'ACCES AUX MICROCREDITS DANS LES IMF AU BENIN :
CAS DE LA CLCAM D'ABOMEY-CALAVI**

Quel type de garantie avez-vous ? Matérielle/Financière Caution solidaire

Votre lieu d'habitation est-il proche ou éloigné ? Proche Loin

Remboursement Oui Non ?

Annexe 6 : Organigramme de la CLCAM d'Abomey-Calavi

L'organigramme de la CLCAM d'Abomey-Calavi

